

بنك تمويل المؤسسات
الصغرى والمتوسطة



RAPPORT ANNUEL DE GESTION

2022



JUIN 2024

S O M M A I R E

Présentation générale de la Banque	01
Gouvernance	03
Environnement économique, bancaire et financier	17
Contrôle Interne	19
Activités métiers de la Banque	23
Rapport financier	52
Ressources humaines de la Banque	70





| PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA BANQUE



Osez Entreprendre !

La Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises est un établissement de crédit créé sous forme de société anonyme par acte sous signé privé enregistré le 25 février 2005.

Elle a été autorisée à exercer son activité, en qualité de banque, par arrêté du Ministre des Finances du 28 février 2005 et ce conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 telle que abrogée par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers.

Elle peut aussi effectuer les opérations liées à son activité telles que le conseil et l'assistance en matière de gestion de patrimoine, de gestion financière, d'ingénierie financière et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration des entreprises.

Son siège social, est sis au 34 Rue HédiKarray -Centre Urbain Nord El Menzah IV - 1004 - Tunis.

Fixé initialement à 50000 000DT, le capital social a été porté à 100 000 000 DT divisé en 10 000 000 d'actions ordinaires, d'une valeur nominale de 10 dinars chacune et ce, suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 février 2009.

L'objectif de la BFPME, en tant que banque de développement est, d'une part, de rationaliser les mécanismes publics de financement des PME existantes et, d'autre part, de faciliter l'accès des PME au financement dont elles ont besoin et qui est nécessaire à leur croissance et à leur viabilité.



L'activité de la BFPME repose sur 3 axes principaux :

01

L'accompagnement
des PME

02

Le financement des
PMEs

03

La gestion de fonds
Budgétaires, RSE et
étrangers



| GOUVERNANCE

STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2022, la répartition du capital social se présente comme suit :

	Nombre d'actions	Montant de la Participation en DT	Participation en %
Etat Tunisien	5 999 996	59 999 960	60%
Groupe Chimique Tunisien	2 200 000	22 000 000	22%
Tunisie Télécom	1 000 000	10 000 000	10%
Office de l'Aviation Civile et des Aéroports	600 000	6 000 000	6%
Office du Commerce de la Tunisie	200 000	2 000 000	2%
Société Tunisienne de Garantie	2	20	-
Président du Conseil d'Administration	2	20	-
Total Général	10 000 000	100 000 000	100%

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est composé de douze membres dont un Président.

Conformément à la réglementation en vigueur le Conseil d'administration comporte deux administrateurs indépendants désignés pour un mandat de trois ans renouvelable une fois, présidant respectivement le Comité des risques et le Comité d'audit.



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2022

M. Mohamed LARBI DABKI	Président du Conseil d'Administration
Mme. Besma LOUKIL YACOUBI	Représentant de l'Etat / Ministère des Finances
M. Samir LAZAAR	Représentant de l'Etat / Ministère de l'Economie et de la Planification
M. Naoufel BOUZID	Représentant de l'Etat / Ministère des Technologies de la Communication
M. Fethi SAHLAOUI	Représentant de l'Etat / Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie.
M. Noureddine SELMI	Représentant de l'Etat / Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
M. Ahmed KHARRAT	Représentant le Groupe Chimique Tunisien.
M. Mohamed Nejib BLIBECH	Représentant le Groupe Chimique Tunisien.
M. Hassen BECHEIKH LARBI	Représentant la Société Nationale de Télécommunication « Tunisie Télécom ».
M. Tahar BEN HATIRA	Représentant la Société Tunisienne de Garantie « SOTUGAR ».
Mme. Wafa SFAR	Administrateur indépendant - Présidente du Comité des risques.
M. Sami JELLOUL	Administrateur indépendant - Président du Comité d'audit.

CONTRÔLEUR D'ÉTAT : MME. SAOUSSEN JAMMOUSSI.

COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 août 2020, le cabinet CKT représenté par M.Khaled THABET est désigné en qualité de co-commissaire aux comptes de la Banque pour les années 2020, 2021 et 2022.

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 septembre 2023, le Bureau Partners Audit et Conseil « PAC » représenté par M. Zouheir MARGHLI est désigné en qualité de co-commissaire aux comptes de la Banque pour les années 2022, 2023 et 2024.

L'année 2022 a connu l'approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020. Le Conseil d'administration s'est notamment penché sur le suivi de la situation financière critique de la Banque qui, au regard des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, requiert la convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire, à l'effet de statuer sur la continuité de l'activité de la Banque.

A cet effet, sur convocation du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie en date 29 novembre 2022 a adopté une résolution approuvant la non dissolution de la Banque.

Par ailleurs, dans le cadre des efforts consentis pour la restructuration financière de la Banque, nécessitant une action de recapitalisation visant à renforcer ses fonds propres, et compte tenu de la persistance de la criticité de sa situation financière et de la lenteur accusée dans la mise en œuvre de son Business plan stratégique approuvé pour la période 2022-2026, un plan de sauvetage de la Banque comportant des solutions immédiates a été soumis par la Banque aux autorités de tutelle.

En effet, des actions immédiates ont été préconisées en vue de remédier au déficit de trésorerie de la Banque lui permettant de maintenir sa capacité à respecter ses engagements financiers à court terme et de bénéficier de lignes de financement pour l'octroi des crédits à moyen et long termes au profit des petites et moyennes entreprises pour financer leurs investissements.

Parallèlement à ces actions, des mesures d'ordre organisationnel ont été également préconisées portant notamment sur la mise en œuvre de la stratégie relative à la prévention et résolution des créances non performantes et à la gestion du portefeuille sain de la Banque et ce, en application des dispositions de la Circulaire de la BCT n°2022-01.



LES COMITÉS ISSUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le Conseil d'administration est assisté par des comités et instances spécialisés, en l'occurrence, le Comité des risques, le Comité d'audit, le Comité de nomination et de rémunération et la commission de Contrôle des marchés. Les rôles et attributions de comités ci-dessus sont définis dans la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2021-05 du 19 août 2021, portant règles de gouvernance des banques et des établissements financiers.

- comité d'audit
- comité des risques
- comité de nomination et de rémunération
- commission de contrôle des marchés

COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'Audit est composé de quatre membres dont un président (membre indépendant). Ce Comité assiste le Conseil d'administration dans la mise en place d'un dispositif de contrôle interne efficace. Il est appelé notamment à :

- S'assurer de la qualité et de la pertinence du dispositif de production des informations financières et de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.
- Définir des politiques d'audit et d'information financière.
- Surveiller la mise en place des principes et des pratiques comptables de l'établissement.
- Surveiller l'organisation et l'efficacité du système de contrôle interne, examiner les insuffisances du fonctionnement de ce système relevées par les différentes structures de l'établissement, de l'audit externe et de la BCT.
- Suivre la réalisation des plans d'actions visant la régularisation des insuffisances soulevées dans les rapports d'audit internes et externes et les rapports d'inspection de la BCT et des autres autorités de contrôle.
- Contrôler les activités de la structure d'audit interne, valider et faire le suivi du programme d'audit et le cas échéant les travaux des autres structures de l'établissement chargées des missions de contrôle.
- Proposer au Conseil d'administration la nomination ou la révocation du ou des commissaires aux comptes et des auditeurs externes et donner son avis sur le programme et les résultats de leurs contrôles.
- Veiller à ce que la structure d'audit interne soit dotée des moyens humains et logistiques nécessaires pour s'acquitter efficacement de ses missions.

Il s'est réuni 4 fois courant l'année 2022. Le secrétariat est assuré par la Direction de l'Audit interne

Composition du Comité au 31 décembre 2022 :

Membre	Qualité
M. Sami JELLOUL	Président du Comité
Mme. Besma LOUKIL YACOUBI	Membre
M. Mohamed Néjib BLIBECH	Membre
M. Fethi SAHLAOUI	Membre



COMITÉ DES RISQUES

Ce comité est composé de quatre membres dont un président (membre indépendant). Il est chargé d'assister le conseil d'administration, notamment dans :

- La conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels
- L'approbation des systèmes de mesure et de surveillance des risques
- Le contrôle du respect de la Direction générale de la politique d'appétence pour le risque
- L'analyse et le suivi de l'exposition de l'établissement aux risques notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité et le risque opérationnel.
- L'évaluation de la politique de provisionnement et l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au profil des risques de l'établissement
- L'évaluation de la politique de provisionnement et l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au profil de risque de l'établissement
- L'étude des risques découlant des décisions stratégiques du Conseil d'administration
- L'adoption des actions correctrices pour une meilleure efficacité du dispositif de gestion des risques
- L'approbation des plans de continuité d'activité
- La désignation du responsable de la fonction de gestion des risques.

Il s'est réuni 5 fois courant l'année 2022.

Le secrétariat est assuré par la Direction des risques.

Composition du Comité au 31 décembre 2022 :

Membre	Qualité
Mme. Wafa SFAR	Présidente du Comité
M. Samir LAZAAR	Membre
M. Ahmed KHARRAT	Membre
M. Hassen BECHEIKH LARBI	Membre

COMITÉ DE NOMINATION ET DE RÉMUNÉRATION

Créé en vertu des dispositions de de l'article 51 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers. Le comité de nomination et de rémunération est tenu d'assister le Conseil d'Administration notamment dans :

- La conception de la politique de nomination et de rémunération du président du CA Conseil d'administration et de ses membres, des comités, de la direction générale et des responsables des fonctions clés, La conception de la politique de succession des membres du Conseil d'Administration , des comités, de la direction générale et des responsables des fonctions clés.
- La nomination des membres du Conseil d'Administration et des comités ainsi que de la direction générale et des fonctions de contrôle.
- La conception de la méthodologie d'évaluation des travaux du Conseil d'Administration et de ses comités.

Composition du Comité au 31 décembre 2022 :

Membre	Qualité
M. Mohamed LARBI DABKI	Présidente du Comité
M. Naoufel BOUZID	Membre
M. Nouredine SELMI	Membre

ORGANE PERMANENT DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ :

La conformité est une fonction indépendante qui veille et participe à la mise en adéquation des procédures internes de la banque avec les lois et règlements en vigueur, les bonnes pratiques et les règles professionnelles et déontologiques et ce, dans le cadre de la politique de conformité.

La fonction de contrôle de la conformité doit exercer un rôle de conseiller auprès de l'organe d'administration et de l'organe de direction sur les questions liées au respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur et les tenir informés des changements en la matière.

Dans l'exercice de ses fonctions, la fonction de contrôle de la conformité est indépendante de l'organe de direction. A cet effet, cette fonction doit notamment :

- assurer une mission de veille réglementaire,
- établir une cartographie des risques de non-conformité,
- veiller à ce que l'établissement dispose de procédures formalisées et de règles de contrôle interne pour les domaines relevant directement de la fonction de contrôle de la conformité,
- procéder régulièrement à une vérification du respect de la politique, des procédures en matière de conformité et recommander les mesures correctrices qu'il y a lieu de prendre,
- donner un avis écrit sur les nouveaux produits à commercialiser et sur les procédures de contrôle interne y afférents,
- dispenser régulièrement des formations à l'ensemble du personnel sur les procédures de contrôle de la conformité relatives aux opérations qu'il effectue et veiller à la diffusion de la culture de la conformité,
- remonter à l'organe d'administration des rapports sur les problèmes et les dysfonctionnements constatés au niveau des procédures ainsi que les mesures à prendre pour pallier ces insuffisances, et
 - établir un rapport semestriel sur son activité qui doit être transmis au comité d'audit.

COMMISSION DE CONTRÔLE DES MARCHÉS

La Commission de contrôle des marchés est composée du Président du Conseil d'administration, de deux administrateurs (Un administrateur représentant du Ministère des Finances et un administrateur représentant de la Société Tunisienne de Garantie) et du contrôleur de l'Etat. Elle est notamment chargée de l'examen et du suivi des marchés conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Elle s'est réunie 3 fois courant l'année 2022. Le secrétariat est assuré par le Secrétariat Permanent de la Commission.

Composition du Comité au 31 décembre 2022 :

Membre	Qualité
M. Mohamed LARBI DABKI	Présidente du Comité
Mme. Besma LOUKIL YACOUBI	Membre
M. Tahar BEN HATIRA	Membre

DIRECTION GÉNÉRALE

Le Directeur Général assure, sous sa responsabilité, la direction générale de la Banque, conformément aux statuts, aux directives et décisions du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale et à la réglementation en vigueur.

Le Directeur Général est assisté par un Directeur Général Adjoint qui l'assiste dans la direction et la gestion des affaires de la Banque et prend part aux travaux des comités et ce, en plus des pouvoirs qui peuvent lui être délégués par le Directeur Général pour la direction de la Banque ou la réalisation de missions spécifiques.

Sont rattachés à la Direction Générale les comités et instances suivants:

- Comité de Direction
- Comité de recouvrement et de suivi
- Comité de trésorerie
- Comité d'organisation et d'informatique
- Commission des achats.

LE COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de Direction est présidé par le Directeur général et regroupe le Directeur général adjoint et les directeurs, des structures de la Banque.

LE COMITÉ DE RECOUVREMENT ET DE SUIVI

Présidé par le Président Directeur Général, ce comité statue sur la politique de recouvrement des créances préoccupantes et sur l'opportunité du recouvrement contentieux des créances compromises. Ce Comité se réunit à une fréquence bimensuelle.

Un comité d'arrangement transactionnel a été institué, présidé par M. le Président Directeur Général, afin de statuer sur les arrangements transactionnels et ce, en application des dispositions de l'article 27 (paragraphe 13) de la loi n° 2018-56 du 27 décembre 2018, portant loi de finances pour l'année 2019.

LE COMITÉ DE TRÉSORERIE

Ce comité est chargé de :

- L'examen de la situation financière de la Banque.
- La programmation et validation des flux d'encaissement et de décaissement des opérations budgétaires et de trésorerie.
- La gestion des excédents de trésorerie et du risque de liquidité.
- La recherche des solutions les moins coûteuses et les moins risquées pour couvrir les besoins de trésorerie à court, moyen et long terme.
- L'arrêté des plans mensuels, trimestriels et annuels de la trésorerie et le suivi de leur exécution.

LE COMITÉ D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE

Ce comité est notamment habilité à :

- Mettre en place les structures adéquates
- Arrêter les choix fonctionnels appropriés
- Valider les nouvelles procédures définies
- Valider les mises à jour des procédures existantes.

LA COMMISSION DES ACHATS

Cette commission est chargée de l'examen des cahiers des charges relatifs aux achats de la banque et de l'examen du respect des règles d'appel à la concurrence, de sincérité et de transparence des procédures. Cette commission est, en outre, chargée de vérifier la régularité des conditions administratives, financières et techniques y afférentes.



LES STRUCTURES RELEVANT DE **DIRECTION GÉNÉRALE** DE LA BANQUE

Outre la supervision des activités des Bureaux régionaux de la Banque, la Direction Générale de la Banque coordonne et supervise les activités des structurales ci-après de la Banque :

- La Direction des Risques
- La Direction de l'Audit Interne
- La Direction du Contrôle de Gestion
- La Direction de l'Inspection
- Le Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés
- La Direction de l'Organisation et du Système d'Information
- La Direction des Affaires Juridiques
- La Direction de la Comptabilité
- La Direction des Affaires Administratives et Financières
- La Direction du Recouvrement
- La Direction de la Réalisation, de la Gestion des Fonds, et du Financement à Court terme
- La Direction des Etudes et Evaluation
- La Direction de l'Assistance, de l'Identification et du Développement

DIRECTION DES RISQUES

Elle est notamment chargée de :

- Développer un système interne de notation des dossiers de crédit,
- Emettre un avis sur tous les dossiers de crédit,
- Assurer la maîtrise et la surveillance des principaux risques de la banque,
- Suivre les créances douteuses de la banque et vérifier le niveau de provisionnement des créances,
- Gérer les aspects réglementaires avec la Banque Centrale de Tunisie.

LA DIRECTION DE L'AUDIT INTERNE

Elle est notamment chargée de :

- Fournir une assurance positive au Comité Permanent d'Audit Interne sur le respect du dispositif de contrôle interne mis en place,
- Examiner les dispositions prises pour protéger les actifs et s'assurer qu'elles sont appliquées d'une manière permanente,
- Elaborer le plan d'audit annuel et le faire valider par le Comité Permanent d'Audit Interne,
- Réaliser les audits planifiés et les missions demandées par le Comité Permanent d'Audit Interne,
- Faire appel à des compétences externes ou internes pour la réalisation de missions d'audit interne après consultation du Comité Permanent d'Audit Interne,
- Informer le Comité Permanent d'Audit Interne de toute entrave rencontrée dans la collecte de l'information et de toute action identifiée suspecte,
- Assurer un suivi rigoureux des recommandations issues de rapports d'Audit Interne et Externe,
- Donner son avis sur les projets de manuels de procédures et de mise en place du système d'information,
- Rendre compte au Comité Permanent d'Audit Interne par des rapports annuels et des rapports périodiques,
- Evaluer le processus de gestion des risques au sein de la banque et s'assurer de son efficacité.



DIRECTION DU **CONTRÔLE DE GESTION**

Elle est notamment chargée de :

- Elaborer avec les Directions tous les outils de pilotage notamment :
- Les tableaux de bord d'activité,
- Le Contrôle budgétaire,
- Le Tableau de bord de suivi des risques.
- Contrôler la cohérence entre les outils de pilotage et la comptabilité générale,
- Analyser les ratios de gestion.

DIRECTION DE L'**INSPECTION**

Elle est notamment chargée de :

- Contrôler périodiquement les opérations,
- Réaliser des missions ponctuelles,
- S'assurer du respect des procédures de la banque,
- Saisir le Comité Permanent d'Audit Interne en cas de besoin.

LE **SECRÉTARIAT PERMANENT DE LA COMMISSION DES MARCHÉS**

Il est notamment chargé de :

- Assurer la réception et l'examen des dossiers,
- Organiser les travaux de la commission dont la proposition de l'ordre du jour, l'organisation des réunions, la rédaction et la tenue des procès-verbaux et l'envoi des avis de la commission aux acheteurs publics concernés.

DIRECTION DE L'**ORGANISATION ET DU SYSTÈME D'INFORMATION**

Elle est notamment chargée de :

- Mettre en place un certain nombre de normes et de règles de bonnes pratiques,
- Mettre en place le système d'organisation,
- Maîtriser les évolutions,
- Veiller à la qualité des informations et la sécurité des données,
- Produire des applications ou acquérir des progiciels,
- Lancer les traitements périodiques,
- Assurer le câblage informatique et téléphonique,
- Maintenir et mettre à jour le parc et les solutions informatiques,
- Assister les utilisateurs,
- Définir et administrer la politique de sécurité informatique.

Sont rattachées à cette Direction, les trois sous-direction suivantes :

1. Sous-direction de l'Organisation et des Données
2. Sous-direction de l'Administration du Système d'Information
3. Sous- Direction de la sécurité informatique : à laquelle sont rattachés, deux services :
 - a. Service veille et suivi,
 - b. Service sécurité SI.

LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Elle est notamment chargée de :

- Elaborer les contrats de crédits normalisés, unitaires et les contrats de crédits complexes,
- Elaborer les conventions régissant le partenariat de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises avec les autres intervenants du système financier telles que la convention de co-financement, la convention de domiciliation et la convention de participation,
- Examiner les garanties proposées par les emprunteurs et émettre un avis motivé,
- Notifier les accords de prêts, saisir les fiches crédits, constituer les garanties et émettre les mains levées,
- Déterminer l'action juridique à entreprendre,
- Suivre les procédures avec les avocats,
- Déterminer les provisions à constituer en couverture des risques de non recouvrement encourus sur les dossiers contentieux,
- Apporter un appui juridique à toutes les autres structures de la banque,
- Informer les structures de toute nouvelle disposition réglementaire ayant une incidence sur l'activité de la banque,
- Proposer toutes les mesures tendant à améliorer les supports juridiques de la banque,
- Veiller à la conservation des dossiers juridiques relatifs aux prêts accordés aux clients.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ

Elle est notamment chargée de :

- Formaliser les règles et méthodes comptables sur la base des options et politiques comptables adoptés par la banque et les communiquer aux services concernés,
- Enregistrer et clôturer de la journée comptable,
- Valider les écritures comptables,
- Conserver les pièces comptables,
- Contrôler les journées comptables,
- Rapprocher les comptes bancaires,
- Justifier mensuellement les comptes,
- Elaborer les situations comptables périodiques et de fin d'exercice et les communiquer dans les délais réglementaires,
- Préparation des déclarations fiscales périodiques dans les délais réglementaires.

Sont rattachées à cette Direction, deux sous-direction, à savoir :

1. Sous-direction des opérations comptables,
2. Sous-direction du contrôle comptable et du reporting.



DIRECTION DES **AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES**

Elle est notamment chargée de :

- Suivre et imputer les utilisations sur les ressources de la banque et les opérations sur le marché monétaire et le marché financier,
- Déterminer les besoins en ressources locales et étrangères sur la base des prévisions en matière de crédits,
- Gérer la caisse, les déblocages des crédits et les traites.
- Assurer le paiement des salaires, des factures et autres,
- Gérer les immobilisations, les équipements et les achats de biens et services,
- Mettre en œuvre une politique opérationnelle et animée des ressources humaines de la banque, notamment en ce qui concerne le recrutement, la formation et la mobilité interne,
- Préparer les formalités administratives relatives à la passation des marchés, et élaborer les procès-verbaux.
- Gérer les archives de la banque.

Sont rattachées à cette Direction, les deux sous directions ci-après :

1. Sous-direction de la Trésorerie et des Finances, comportant deux services :
 - a. Service de la Trésorerie,
 - b. Service Financier.
2. Sous-direction Administrative, comportant trois services :
 - a. Service des ressources humaines,
 - b. Services des moyens généraux.
 - c. Service de la gestion des archives.

DIRECTION DU RECOUVREMENT

Elle est notamment chargée de :

- Assurer le recouvrement des créances de la banque,
- Envoyer aux clients les avis d'échéance, les rappels d'échéance et toute situation demandée,
- Saisir les encaissements et affecter les paiements du client,
- Suivre périodiquement le recouvrement auprès des banques partenaires,
- Revoir périodiquement les comptes clients et les mettre éventuellement à jour,
- Assurer le recouvrement à l'amiable des créances de la banque,
- Elaborer les plans de restructuration à présenter au Comité de Recouvrement et de suivi,
- Gérer la phase précontentieuse des dossiers de crédits,
- Représenter et suivre les participations de la banque,
- Participer à la réévaluation des garanties en collaboration avec la Direction des Affaires Juridiques.

Sont rattachées à cette Direction, les deux sous- direction suivantes :

1. Sous-direction de la Gestion du Recouvrement,
2. Sous-direction du Suivi de l'Exploitation.

DIRECTION DE LA RÉALISATION, DE LA GESTION DES FONDS ET DU FINANCEMENT A COURT TERME :

Elle est notamment chargée de :

- Instruire les dossiers de déblocage des crédits,
- Vérifier la conformité des éléments fournis par le promoteur,
- Préparer des propositions de déblocage des crédits à soumettre à la Direction Générale,
- Débloquer les crédits (préparation des échéanciers, établissement des traites,...),
- Assurer le recouvrement des échéances intervenant durant la période de réalisation du crédit,
- Etablir les tableaux de bord de suivi de l'activité (dossiers réalisés, demandes de déblocage reçues et traitées),
- Planifier des visites de contrôle des projets financés au cours de la phase de réalisation et élaborer des rapports de visite,
- Assurer la Fonction de la banque dépositaire (fonds d'essaimage, fonds d'amorçage (,
- Gérer les ressources extérieures,
- Etudier et évaluer les demandes de financement des marchés publics (demande d'engagement par signature ou demande d'avance sur facture),
- Suivre les engagements par signature accordés jusqu'à main levée,
- Suivre et contrôler les crédits débloqués par la banque partenaire lors de l'appel de fonds,
- Suivre les relations du client avec la banque partenaire au cofinancement.

Sont rattachées à cette Direction, quatre sous-direction, à savoir :

1. Sous-direction de Déblocage,
2. Sous-direction du Suivi des Réalisations,
3. Sous-direction de la Gestion des Fonds Externes,
4. Sous-direction du Financement à Court Terme.

LA DIRECTION DES ÉTUDES ET ÉVALUATION

Elle est notamment chargée de :

- Donner une appréciation préliminaire des demandes de financement et élaborer des notes d'évaluation,
- Étudier et évaluer les dossiers retenus par le Comité d'Evaluation,
- Présenter les dossiers de crédit aux instances décisionnelles de la banque,
- Participer aux actions de promotion des activités de la banque auprès des structures d'appui,
- Suivre l'évolution des projets et assistance des promoteurs pour le bouclage de leur schéma de financement.

Sont rattachées à cette Direction, les trois sous-direction suivantes :

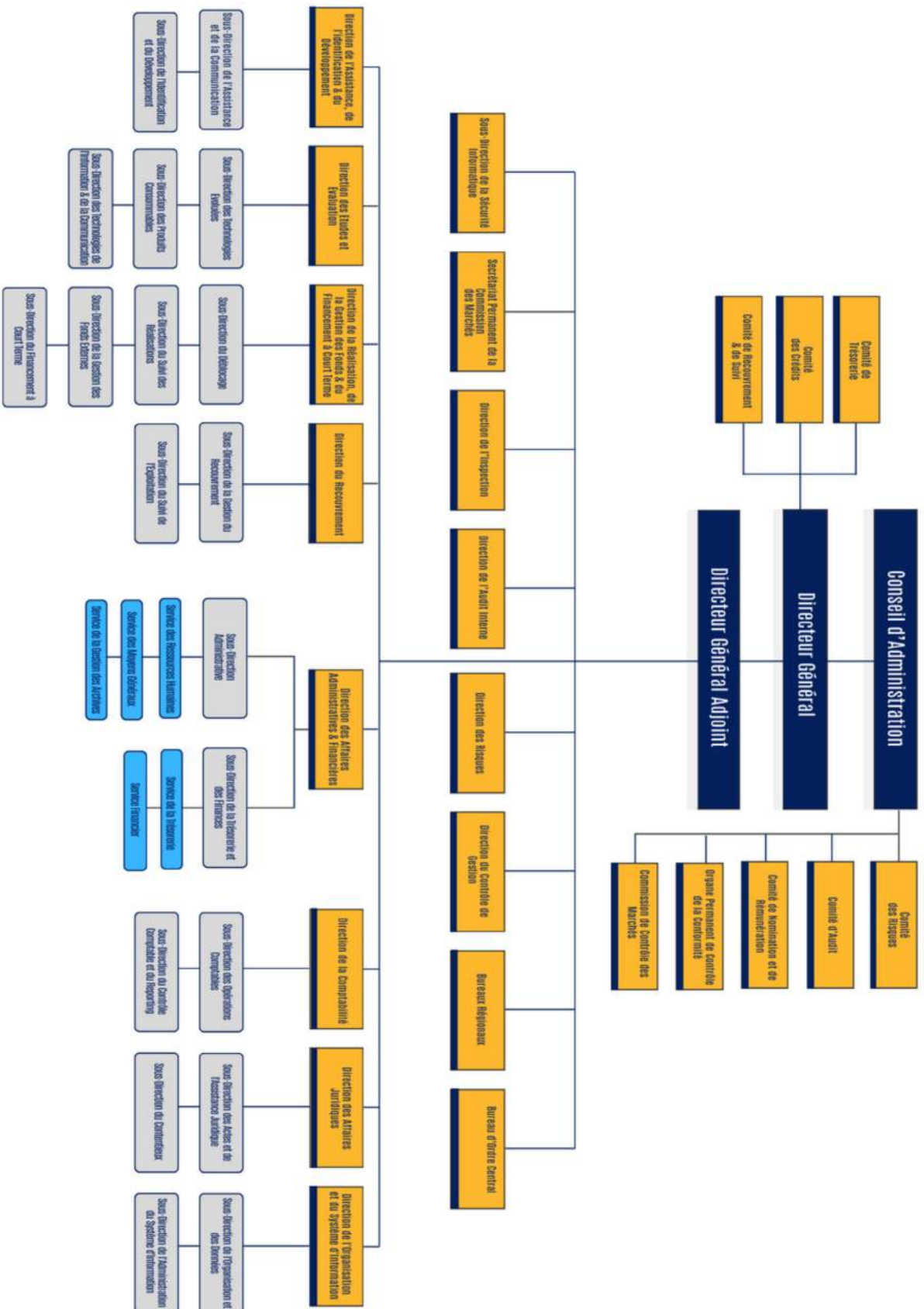
1. Sous-direction des Technologies Evoluées,
2. Sous-direction des Produits Consommables,
3. Sous-direction de Technologies de l'Information et de la Communication.

LA DIRECTION DE L'ASSISTANCE, DE L'IDENTIFICATION ET DU DÉVELOPPEMENT

Elle est notamment chargée de :

- Identifier des promoteurs à travers l'animation des réseaux pourvoyeurs de projets (centres d'affaires, offices de développement, pépinières, pôles technologiques, cellules d'essaimage, clubs de création d'entreprises, universités...),
- Identifier de nouveaux axes de développement (activités innovantes à fort potentiel à proposer dans une base de données aux promoteurs potentiels.),
- Rechercher et concrétiser les partenariats institutionnels,
- Développer la coopération technique, financière et l'échange d'expertise,
- Réaliser des études spécifiques,
- Développer et adapter l'offre aux attentes,
- Assister au démarrage, gérer les appels téléphoniques des prospects, les accueillir et répondre à leurs appels/ emails / courriers,
- Assister les prospects au bouclage de leurs demandes et au bouclage du schéma de financement des projets innovants,
- Gérer la base des données informationnelles sur intranet assurant une veille technologique,
- Gérer le centre de documentation de la banque (récupération de toute information pertinente, synthèse d'études, revue de presse),
- Concevoir et réaliser l'ensemble des supports de communication externe de la banque,
- Assurer l'appui et la communication aux directions de la banque, promouvoir les activités de la banque, participer et organiser divers colloques et séminaires,
- Assurer l'évolution et la mise à jour du site web,
- Mettre en œuvre les actions de web marketing (création de pages ou des microsites, gestion des e-mailings, création graphique ou adaptation de contenus), et d'autres tâches telle que faciliter l'accès aux principaux moteurs de recherche, animer des forums de discussion, etc.

ORGANIGRAMME





| ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, BANCAIRE ET FINANCIER



ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

AU NIVEAU INTERNATIONAL

En 2022, l'économie mondiale, déjà fragilisée par les retombées de la pandémie du COVID-19, s'est de nouveau retrouvée secouée, en février 2022, par le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Cette crise mondiale a impacté négativement l'activité économique internationale, engendrant un ralentissement généralisé de la croissance. Selon le FMI la croissance économique a ralenti passant de 6,2% en 2021 à 3,4% en 2022.

CHÔMAGE

La situation de l'emploi a connu une amélioration dans les principaux pays industrialisés. Ainsi, aux Etats-Unis, le taux de chômage est revenu de 5,4% à fin 2021 à 3,6% en 2022. De même, ce taux a connu un repli au Japon pour s'établir à 2,4% contre 2,7% une année auparavant. Dans la zone Euro, le taux de chômage s'est stabilisé à son plus bas niveau historique soit 6,5% en 2022 contre 7,1% une année auparavant.

INDICES DES PRIX ET INFLATION

Pour leur part, les indices des prix internationaux de produits de base, calculés par la Banque Mondiale, ont connu une hausse importante, au cours de l'année 2022 et en comparaison avec leurs niveaux de l'année précédente, et ce, sous l'effet de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Ce conflit russo-ukrainien a affecté les indices des prix internationaux au niveau des principaux marchés des produits de base, qui se sont inscrits en hausse à l'instar de l'énergie (+60%), des engrais chimiques (+62,6%) et des produits alimentaires (17,9%).

Alors qu'elle reste modérée en Chine, l'inflation s'est inscrite dans une spirale galopante pour la majorité des économies. Le taux d'inflation est estimé à 6,5% aux Etats -Unis, 9,2% dans la zone euro et 4% au Japon en 2022.

AU NIVEAU NATIONAL

En Tunisie, le taux de croissance s'est inscrit en retrait passant de 4,3% en 2021 à 2,4% en 2022. Cette décélération est due aux répercussions persistantes de la crise sanitaire, aux retombées de la guerre russo-ukrainienne et au déséquilibre continu des finances publiques.

CHÔMAGE

La situation de l'emploi a connu une amélioration dans notre pays. Le taux de chômage a emprunté une tendance baissière relative passant de 16,2% au 4^e trimestre 2021 à 15,2% au T4 2022.

INDICES DES PRIX ET INFLATION

En 2022, le taux d'inflation moyen a poursuivi sa remontée pour atteindre 8,3% contre 5,7% en 2021. Cette évolution a touché essentiellement les prix des produits alimentaires (10,9% en 2022 contre 6,3% en 2021) ; des produits manufacturés (9,1% en 2022 contre 6,3% en 2021) ; des frais des services (5,6% en 2022 contre 4,6 % en 2021).



ENVIRONNEMENT BANCAIRE ET FINANCIER

L'évolution de l'activité du système bancaire s'est caractérisée au courant de l'année 2022 par une poursuite de la dynamique de la collecte des dépôts, une hausse des crédits et une augmentation des besoins des banques en liquidité.

Les crédits à la clientèle au niveau du système bancaire, hors crédits à l'Etat, ont totalisé au terme de l'année 2022, 103 900 MDT, enregistrant une progression de 8,4%.

L'exercice 2022 s'est soldé par un recours global de refinancement de 14.921 MDT, contre 10.102 MDT observé au terme de l'exercice précédent.

Malgré les suites des répercussions de la Covid-19 et la Guerre en Ukraine, le bilan de l'activité boursière est positif dans l'ensemble, marqué d'une résistance de l'indice Tunindex, qui a clôturé l'année 2022 sur une hausse remarquable de 15,10% contre une hausse de 2,34% durant 2021.

L'année 2022 a été marquée par la hausse du TMM passant de 6,19% au début de l'année à 7,26 % à la fin de la période.



| CONTRÔLE INTERNE

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne est défini, au sein de la Banque, comme l'ensemble des dispositifs visant la maîtrise des activités et des risques, permettant d'assurer

- l'efficacité et l'efficience de la conduite des opérations relatives ;
- la préservation du patrimoine et des immobilisations ;
- l'exactitude et la fiabilité des informations comptables et financières ;
- la conformité des opérations réalisées à la réglementation en vigueur.

Pour la mise en œuvre des objectifs ci-dessus, le dispositif de contrôle interne de la Banque est organisé selon le modèle des « trois lignes de défense » en conformité avec la réglementation en vigueur :

Le contrôle permanent de « niveau 1 », effectué par les entités relevant des différentes structures opérationnelles et fonctionnelles de la Banque sous la supervision directe de la hiérarchie, a pour objectif principal de s'assurer la régularité et conformité des différentes opérations de la Banque aux procédures en vigueur. Il comprend donc l'autocontrôle et le contrôle hiérarchique.

Ce contrôle permanent est mis en œuvre à travers des contrôles effectués par les responsables opérationnels qui sont chargés d'analyser les risques des opérations traitées, de mettre en place et d'effectuer les contrôles relatifs à ces opérations. Pour ce faire, les entités opérationnelles se basent sur des référentiels notamment des politiques et procédures ainsi qu'une séparation des tâches incompatibles.

Le contrôle permanent de « niveau 2 », assuré par des structures distinctes des opérationnelles, en l'occurrence par la Direction des Risques (structure chargée de la mesure et de la surveillance des risques), la Direction du Contrôle de Gestion et l'Organe Permanent du Contrôle de la Conformité, en vue de s'assurer de la régularité et de la conformité des opérations effectuées.



Le contrôle périodique de « niveau 3 », strictement indépendant des entités opérationnelles, est exercé par la Direction de l'Audit Interne et la Direction de l'Inspection qui émettent des recommandations afin d'améliorer l'efficacité du système de contrôle interne.

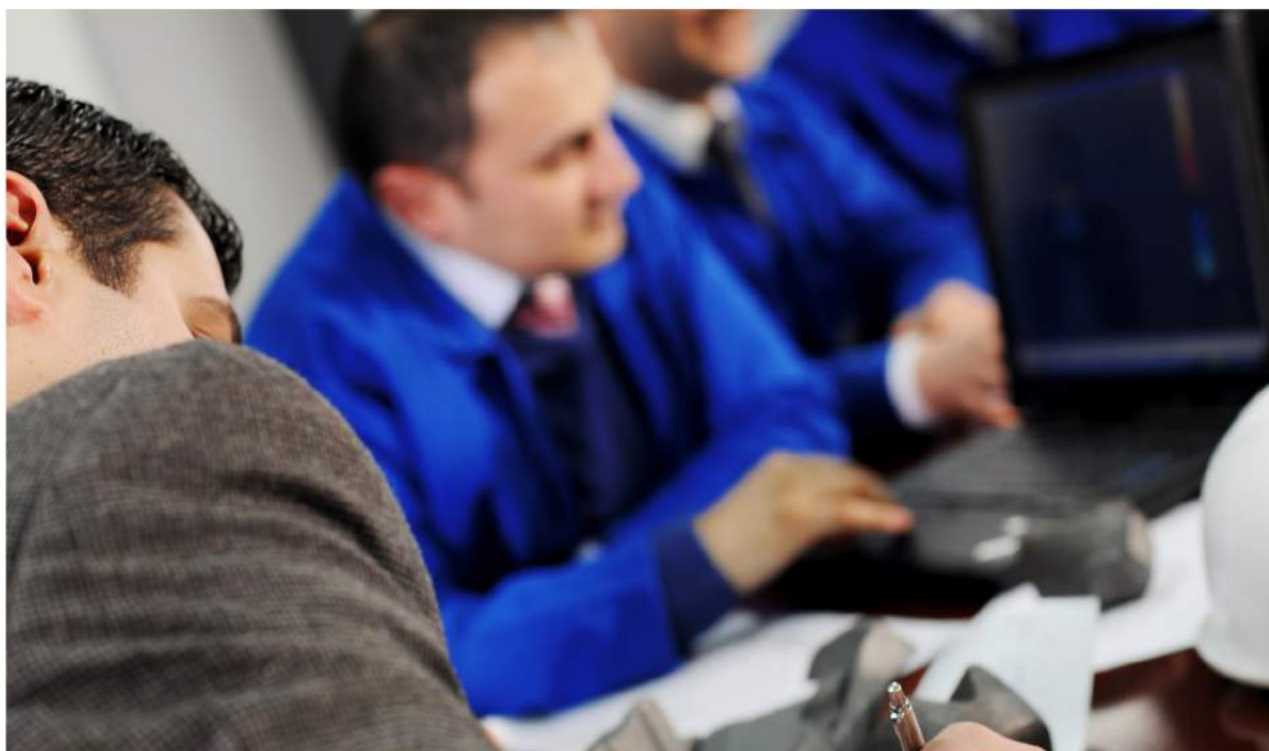
La Direction de l'Audit Interne procède, selon le plan annuel d'audit, à la revue des processus, activités et fonctions dans le cadre de l'examen et de l'évaluation de l'efficacité du dispositif de contrôle interne de premier et de deuxième niveau et leur adéquation aux risques liés aux activités de la Banque et aux opérations effectuées.

La Direction de l'Inspection assure des missions de contrôle destinées à examiner la régularité et la conformité des opérations réalisées, le respect des habilitations et la réalisation des objectifs opérationnels.

Le contrôle périodique de « niveau 4 » est assuré par des organes de contrôle externe en l'occurrence les commissaires aux comptes qui sont chargés de vérifier la régularité et la sincérité des comptes de la Banque.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2022 DANS LE DOMAINE DU CONTRÔLE INTERNE

- Mise en place d'un dispositif de Lutte Anti-Blanchiment et de Financement de Terrorisme en collaboration avec l'assistance d'un cabinet externe. Les travaux se sont déroulés au cours de l'exercice 2022 et ont consisté en la mise en place d'un dispositif de LAB/FT notamment les procédures y afférentes, la méthodologie d'évaluation des risques de LAB/FT ainsi que la formation du personnel concerné.



- Préparation à la mise en place d'un système d'information à travers l'élaboration des cahiers de charges pour l'acquisition du système d'information de la Banque ainsi que le développement des modules spécifiques notamment : le module contentieux, le module de gestion des fonds, le module de reporting réglementaire et le module de gestion des garanties.
- Mesures relatives à la maîtrise du risque de liquidité : deux prêts ont été contractés auprès du Trésor, d'un montant de 11 MDT et 11.7 MDT respectivement en date du 02/06/2022 et 16/11/2022, afin de pallier à la situation de la trésorerie propre à la Banque et d'atténuer le risque d'utilisation de la liquidité disponible des fonds gérés afin de faire face à ses emplois.
- Radiation des créances : En vertu de l'article 14 de la circulaire BCT N° 2022-01 en date du 01/03/2022, la Banque, après décision du Conseil d'Administration du 28/09/2023, a procédé à la radiation de 86 créances relatives à 71 clients pour un total engagement 24.4 millions de dinars.
- Mise en place d'un plan d'action relative aux créances non performantes pour la mise en œuvre de la circulaire de la BCT n°2022-01 du 01/03/2022 relative à la prévention et résolution des créances non performantes. Ce plan d'action a été approuvé par le Conseil d'Administration réuni en date du 02/06/2022.

PRÉSENTATION DES PRINCIPALES ACTIONS PROJETÉES DANS LE DOMAINE DU CONTRÔLE INTERNE

Dispositif de Lutte Anti-Blanchiment et de Financement de Terrorisme

La Banque prévoit de mettre en place en 2023 un dispositif de lutte anti-blanchiment et de financement de terrorisme avec l'assistance d'un cabinet externe, qui comprendrait notamment une méthodologie d'évaluation des risques de LAB/FT ainsi que les procédures y afférentes.

Mise en place de l'applicatif de Scoring

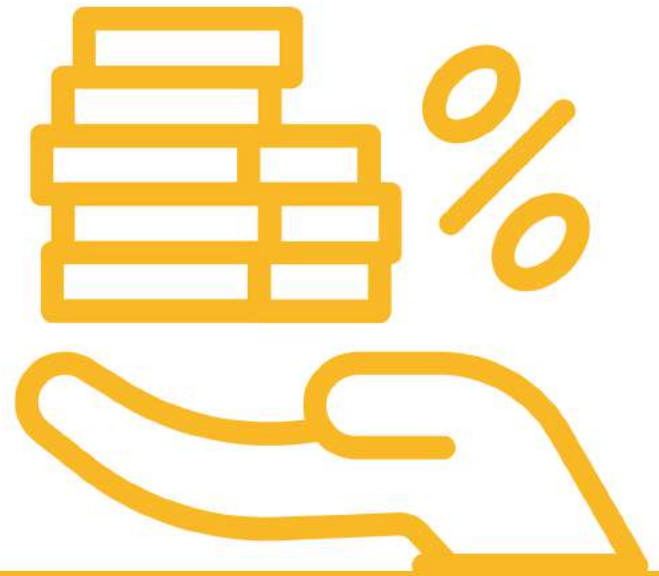
Un module relatif au système de notation des contreparties va être développé et validé sur la base des modèles conçus dans le cadre du programme de partenariat avec l'USAID. Ce module va être un applicatif à être mis en oeuvre en 2022 et testé en interne par une équipe pluridisciplinaire et servirait à la notation des projets de création et d'extension ainsi que pour le suivi des créances de la Banque.

Mise en place de l'applicatif « Télécompensation Prélèvement »

La Banque prévoit de développer un module « Télécompensation Prélèvement » dans le cadre de l'automatisation des opérations d'encaissement des échéances des créances à la clientèle objet des prélèvements ou des effets. Cet applicatif est prévu d'être mis en place durant l'exercice 2023.



| ACTIVITÉS MÉTIERS DE LA BANQUE



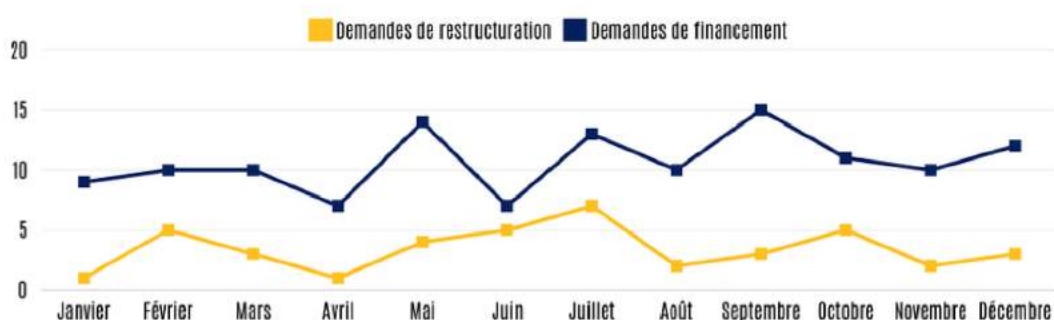
| ACTIVITÉ CRÉDITS

A | LES RÉALISATIONS DURANT L'ANNÉE 2022

FLUX D'AFFAIRES

Durant l'année 2022, la banque a reçu 128 demandes de financement et 41 demandes de restructuration. La répartition mensuelle de ces demandes de financement et de restructuration se présente comme suit :

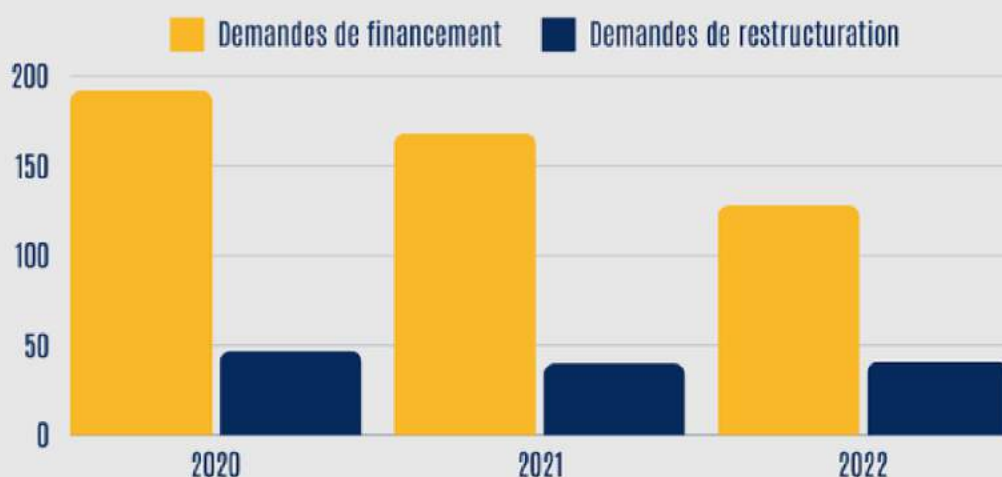
Répartition mensuelle des demandes reçues en 2022 (en nombre)



Le nombre de demandes de financement reçues a connu une baisse respective de 24% et 33% par rapport aux années 2021 et 2020.

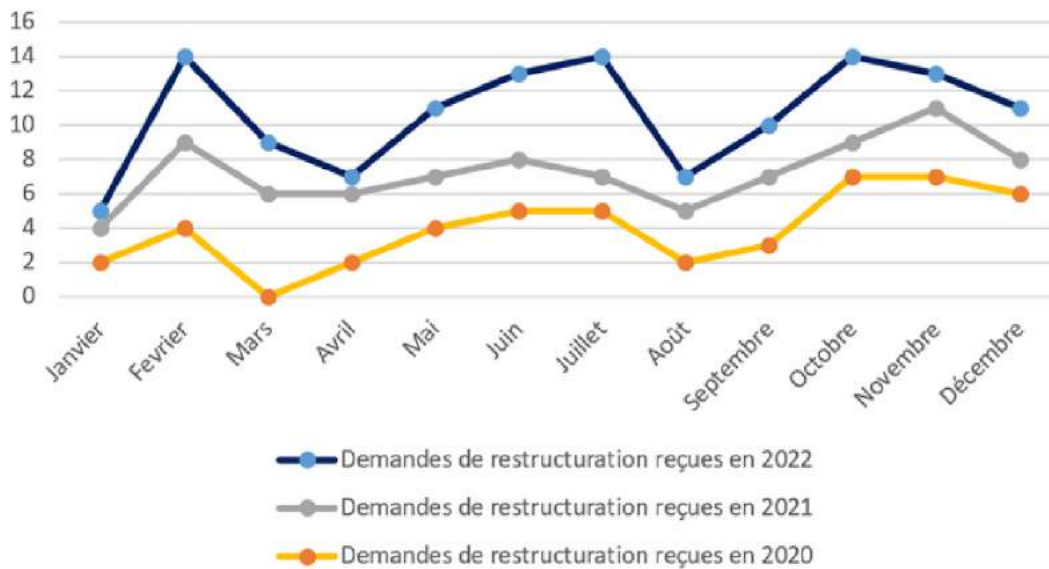
Il est à noter que sur les 3 derniers exercices (2020-2021 et 2022), le nombre de demandes de financement reçues a connu une baisse avec 192 demandes de financement reçues en 2020, 168 en 2021 et 128 en 2022.

Evolution du nombre de demandes de financement et de restructuration reçues sur les 3 derniers exercices



En ce qui concerne le volet restructuration, le nombre de demandes reçues a observé une quasi stagnation durant les 3 derniers exercices (2020-2021 et 2022) avec 47 demandes de financement reçues en 2020, 40 en 2021 et 41 en 2023.

Evolution du nombre des demandes de restructuration reçues par mois sur les 3 derniers exercices

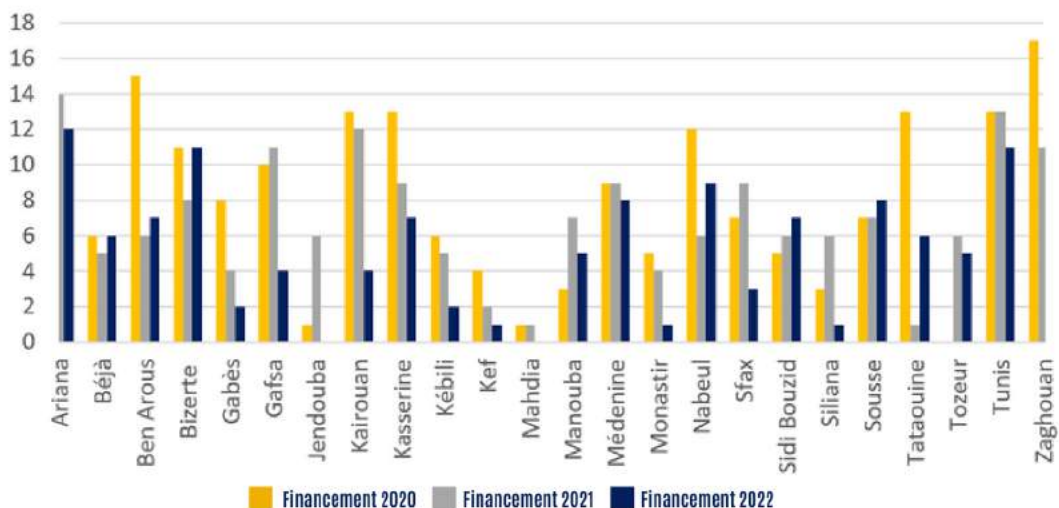


FLUX D'AFFAIRES PAR AGENCE

Durant l'année 2022, les demandes de financement reçues au niveau des agences régionales sont concentrées aux gouvernorats de l'Ariana, Tunis et Bizerte essentiellement.

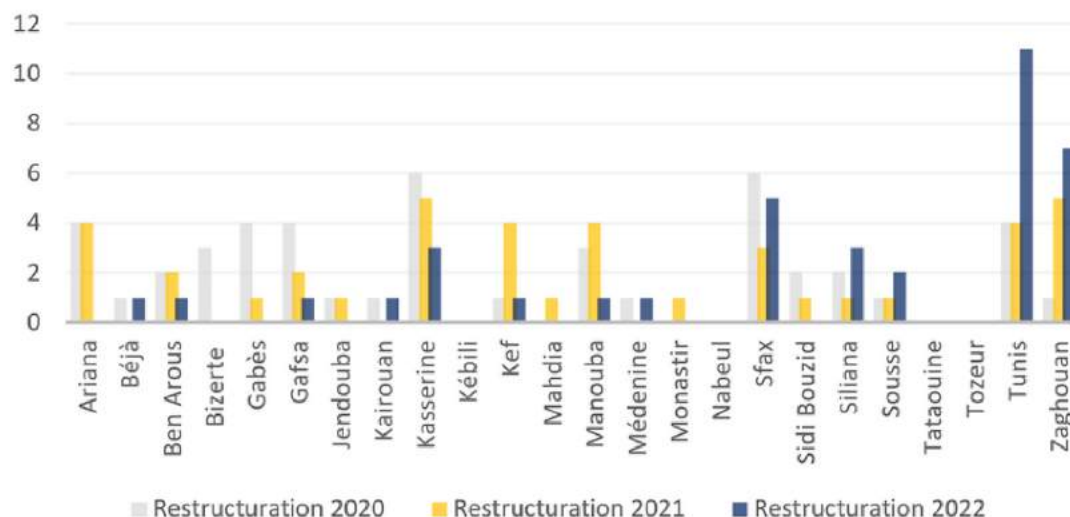
Sur les trois derniers exercices, toutes les agences ont connu une baisse du dealflow exception faite pour Tataouine et Bizerte dont le nombre des demandes reçues a augmenté par rapport à 2021.

Evolution du nombre de demandes de financement sur les 3 derniers exercices par agence



Sur la période 2020-2022, les demandes de restructuration ont connu une baisse importante au niveau de toutes les agences sauf pour Tunis, Ariana et Zaghouan.

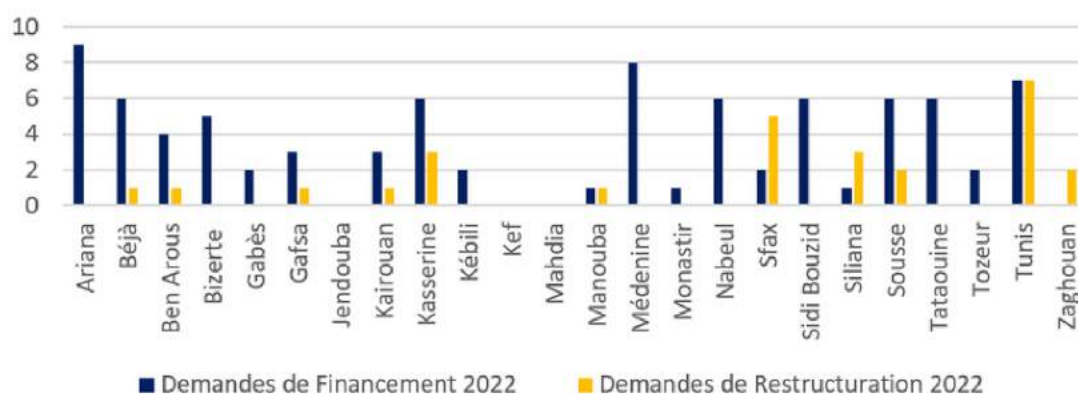
Evolution du nombre de demandes de restructuration sur les 3 derniers exercices par agence



INSTRUCTION ET TRAITEMENT DES DEMANDES

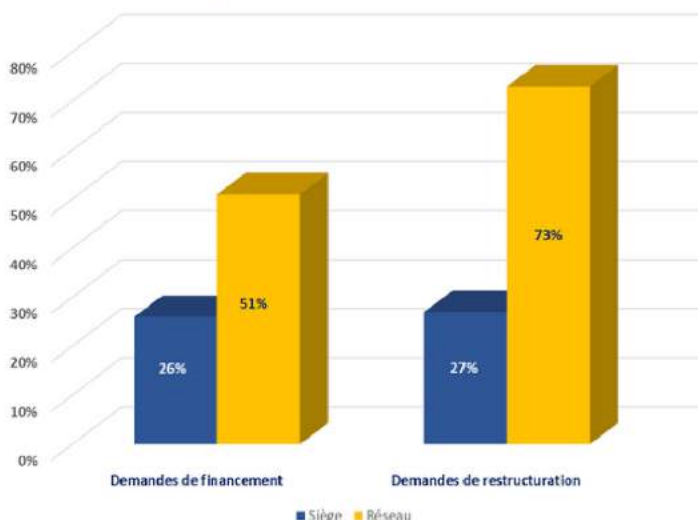
L'affectation des demandes reçues en 2022 montre que les agences telles que Béjà, Gabes, Kébili, Médenine, Monastir, Siliana et Tataouine traitent toutes les demandes relevant de leur gouvernorat respectif à leur niveau, par contre toutes les demandes de financement relevant du gouvernorat de Zaghouan (8) sont traitées au niveau du siège ou autre agence et 71% des demandes de restructuration sont traités au niveau du siège.

Répartition de l'affectation des demandes reçues par agence (en nombre) en 2022



La décentralisation du processus d'évaluation et de restructuration a maintenu son rythme pour les dossiers de restructuration contre une régression pour les dossiers de financement où il a atteint 73% et 51% respectivement pour les demandes de restructuration et de financement qui sont traitées au niveau régional.

Décentralisation du process d'évaluation en 2022



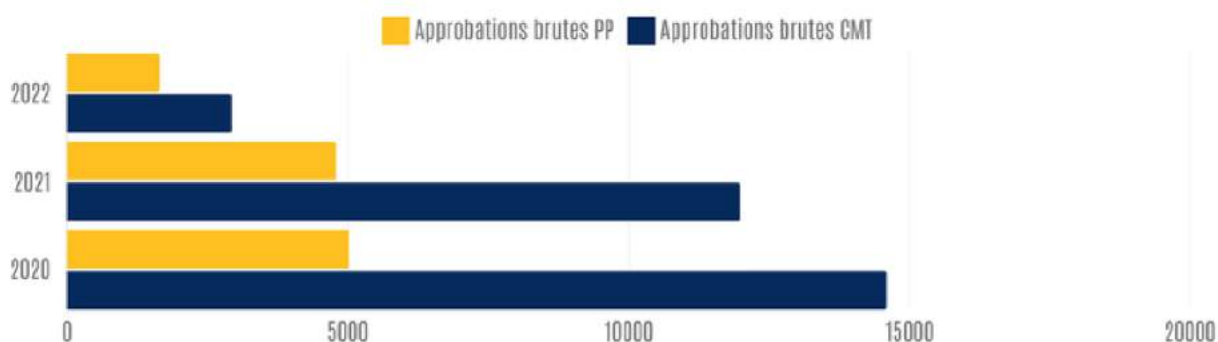
Concernant les demandes de financement, la décentralisation a permis le traitement de 81% des demandes en 2021 au niveau régional contre 51% en 2022.

En ce qui concerne les délais moyens constatés, on note un délai moyen d'instruction DMI de 8 jours avec délai moyen d'évaluation de 43 jours par dossier.

APPROBATIONS

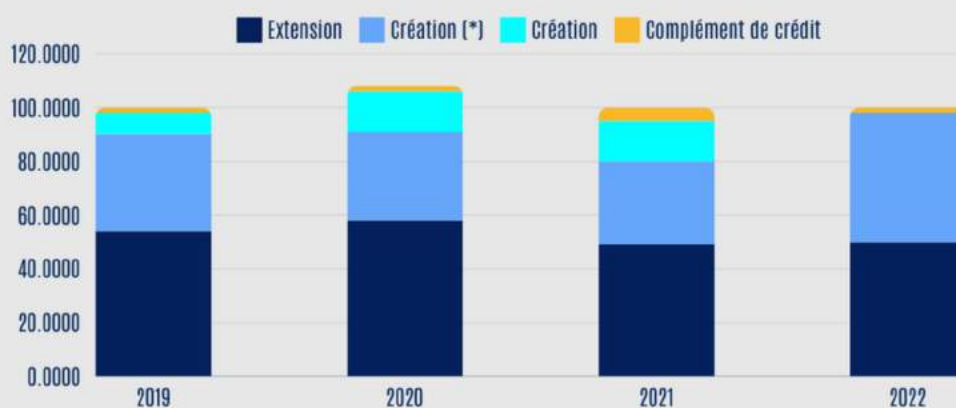
L'activité de crédit durant l'année 2022 a permis l'approbation brute de 9 crédits MLT, et de 9 Prêts participatifs, avec une enveloppe totale respective de 2935,5 mille DT et 1645 mille DT soit une baisse respective de 75,5% et 65,7% en montant par rapport à 2021.

Evaluation des approbations brutes en CMT et PP sur les 3 derniers exercices (en montant)



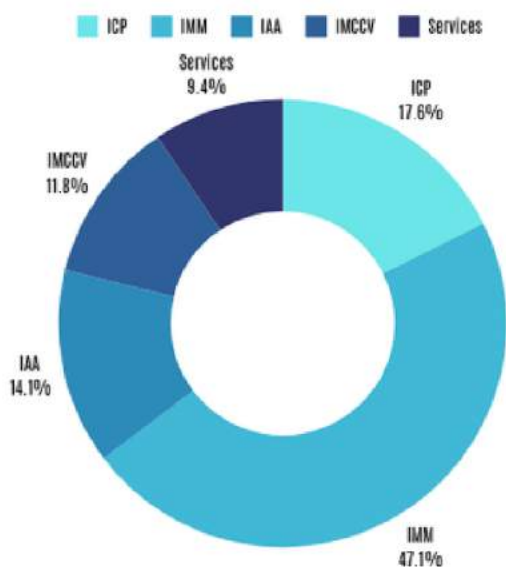
La moyenne des crédits accordés est de l'ordre de 326 mille DT et de 183 mille DT par prêt participatif. Ces octrois ont contribué à la réalisation d'investissements totaux de 34 MDT et à la création de 334 postes d'emploi directs et permanents.

L'évolution de la répartition en volume d'approbations sur la période 2019-2022 est marquée par une baisse du volume d'approbation pour les projets de création contre une augmentation pour les projets d'extension et ce à partir de 2019. Cette nouvelle répartition a été maintenue sur les 3 derniers exercices comme le montre le tableau ci-dessous, exception faite pour l'exercice 2022 :



Les secteurs d'activités les plus financés en 2022 sont les ICP et les IMM avec respectivement 39% et 34% des crédits MLT approuvés, suivis par les services avec 14%.

Répartition sectorielle des crédits MLT en 2022 (en volume)



Sur les 3 derniers exercices, la répartition sectorielle en volume d'approbations montre que le secteur des IAA a connu une baisse importante en volume d'approbations, alors que ce secteur a toujours été parmi les secteurs les plus financés par la banque sur la période 2019-2021, contre une hausse des ICP et IMM.

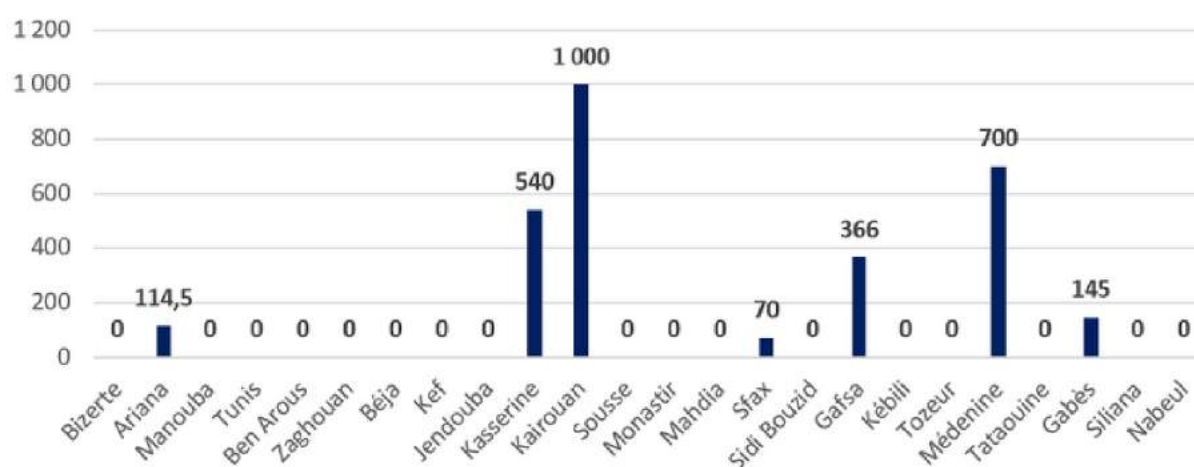
Ce changement de répartition sectorielle constaté en 2022 peut être expliqué par le faible volume des approbations de 2022 qui reste non significatif par rapport à l'historique des approbations.

TOP 5 des secteurs financés par la BFPME / année

Rang (*) /Secteur	2019	2020	2021	2022
1	IAA (19%)	IAA (25%)	Services (24%)	ICP (39%)
2	ICP (18%)	ICP (18%)	IAA (21%)	IMM (34%)
3	Papier et Carton (18%)	IMCCV (16%)	ICP (12%)	Services (14%)
4	Textile (10%)	TIC (8%)	Papier et Carton (9%)	IMCCV (8%)
5	IEE (9%)	IMM (6%)	IMCCV (8%)	IAA (5%)

Les 3 gouvernorats de Kairouan, Kasserine et Médenine ont accaparé 76% des crédits MLT accordés en 2022 avec 34% pour Kairouan, 24% pour Médenine et 18% pour Kasserine des montants approuvés.

Approbations CMLT par région en MDT



Sur la période 2019-2022, le classement des agences en terme de volume d'approbations est comme suit

Rang (*)/ Gouvernorat	2019	2020	2021	2022
1	Kairouan	Sfax	Kairouan	Kairouan
2	Monastir	Sidi Bouzid	Ariana	Médenine
3	Sfax	Kasserine	Tataouine	Kasserine
4	Sousse	Kairouan	Sousse	Gafsa
5	Béja	Zaghouan	Kef	Gabès

* Rang des gouvernorats selon le volume des Approbations

Le tableau suivant résume l'activité globale de crédits durant l'année 2022 en comparaison avec l'année 2021

	2021		2022	
	Nombre	Montant (DT)	Nombre	Montant (DT)
CMT (hors RSE et FAR)	42	11486	9	2935,5
CMT RSE TATOUINE	1	150	0	0
CMT RSE KEE-PMF -CPG	1	350	0	0
Sous Total (1)	44	11986	9	2935,5
PP INTILAK2	30	4416	6	1350
PP OFF2	8	380	3	150
PP RA IDET	0	0	1	75
PPES2	0	0	1	70
PP RSE KEE-PME	38	4796	0	0
Sous Total (2)	0	0	9	1645
CMT ESPME	3	1056	0	0
CONSOLIDATION ESPME	1	567	0	0
CONSOLIDATION FAR	0	0	2	1348
CONSOLIDATION RSE GAFSA -PME	4	1623	0	0
CONSOLIDATION RSE KEF-PME	82	16782	0	0
Sous Total (3)	86	18405	2	1348
TOTAL = (1)+(2)	44	11986	18	4580,5
TOTAL = (1)+(2)+(3)	130	30391	20	5928,5

En conclusion, la nette baisse des demandes reçues et des approbations en nombre et en volume peut s'expliquer par les facteurs suivants :

1. La banque a été contrainte de réduire les actions de prospection de nouveaux projets vu l'absence de nouvelles ressources soient budgétaires soient sur d'autres fonds ;
2. La pandémie du COVID 19 a fragilisé les PME et a affecté leurs solvabilité et ce suite à la perturbation des chaînes d'approvisionnement, la forte hausse des prix des matières premières, baisses de l'activité...
3. Conjoncture économique peu favorable à l'investissement (hausse du TMM, glissement du dinar, renchérissement des facteurs de production, ...)
4. Le besoin actuel des PME est plutôt pour le financement de l'exploitation qui n'est pas couvert par la BFPME,
5. Ainsi que l'absence de ressources à taux réduit et fixe qui a réduit l'attractivité de l'offre de de la BFPME.risque avec une probabilité de recouvrement élevée.





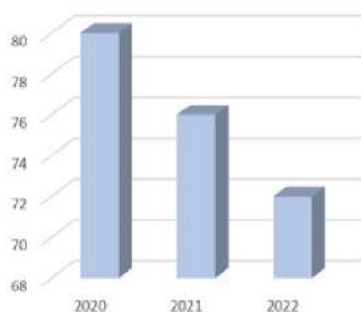
| ACTIVITÉ DÉBLOCAGE DES CRÉDITS

ANALYSE DES DÉBLOCAGES DE L'ANNÉE 2022

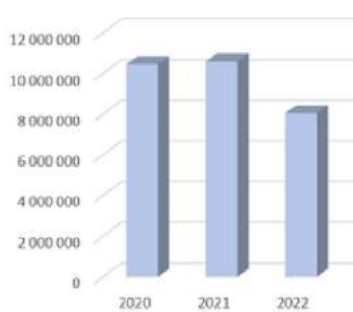
Etat des Crédits débloqués :

	2020	2021	2022
Nombre de crédits débloqués	80	76	72
Montant décaissé (DT)	10 463 566	10 610 519	8 059 805
Nouveaux crédits pris en charge	28	34	26
Nombre des opérations de déblocage	607	649	618

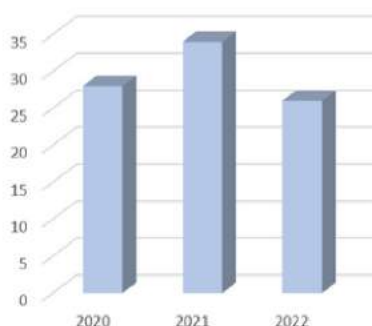
Nombre de crédits débloqués



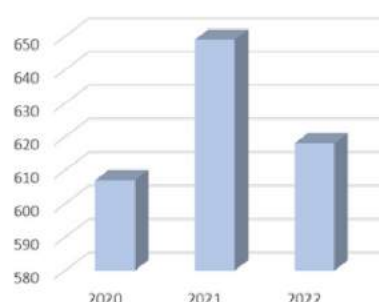
Montant décaissé par année (DT)



Nouveaux crédits pris en charge



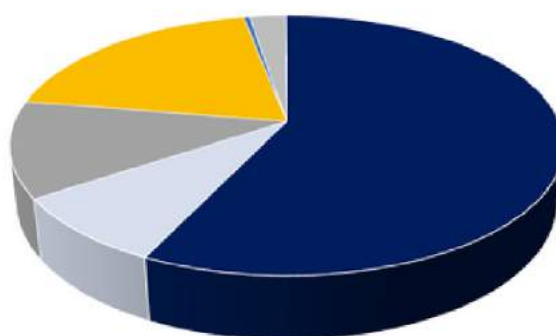
Nombre des opérations de déblocage



Défalcation des déblocages par rubrique d'investissement :

Rubrique d'investissement	Année 2022	%
Equipements	4 604 977	57,14%
Frais d'établissement	685 337	8,5%
Fonds de Roulement	961 025	11,92%
GC et Aménagement	1 565 652	19,43%
MMB	33 417	0,41%
Matériel Roulant	199 792	2,48%
Divers et Imprévis	9 605	0,12%
Total (DT)	8 059 805	100%

Les débloques par rubrique d'investissement (DT)

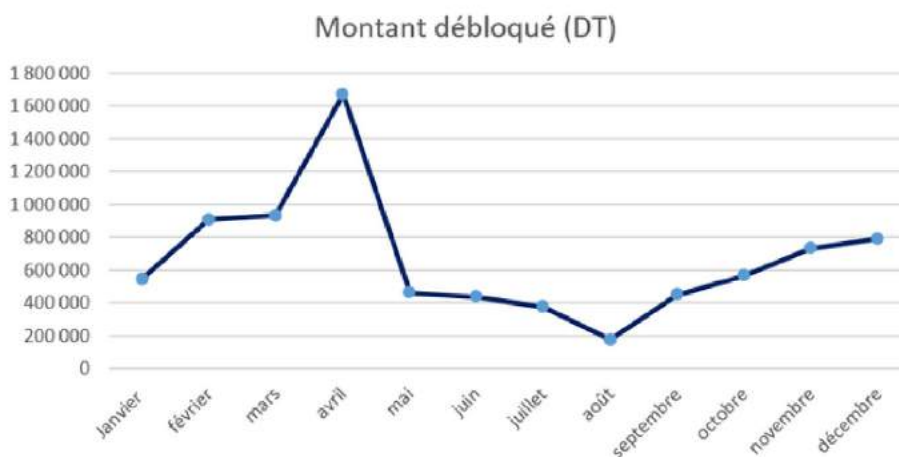


■ EQUIPEMENT □ Frais d'établissement ■ Fonds de Roulement ■ GC et Aménagement
 ■ MMB ■ Matériel Roulant ■ Divers et Imprévis

D'après les statistiques de l'année 2022, environ 60% des montants des crédits débloqués ont servi au financement des rubriques « Equipements et Matériel roulant », et environ 20% des montants débloqués ont été alloués au poste « Génie Civil et Aménagement ». Enfin, le montant décaissé pour le financement du fonds de roulement ne dépasse pas les 12%.

Répartition des débloques par mois :

Mois	Montant débloqué (DT)	%
Janvier	547 262	6,79%
Février	907 573	11,26%
Mars	932 776	11,57%
Avril	1 672 547	20,75%
Mai	463 189	5,75%
Juin	437 758	5,43%
Juillet	377 614	4,69%
Août	175 822	2,18%
Septembre	450 561	5,59%
Octobre	568 065	7,05%
Novembre	733 239	9,10%
Décembre	793 397	9,84%
Total général	8 059 805	100%



Etat des visites effectuées en 2022 :

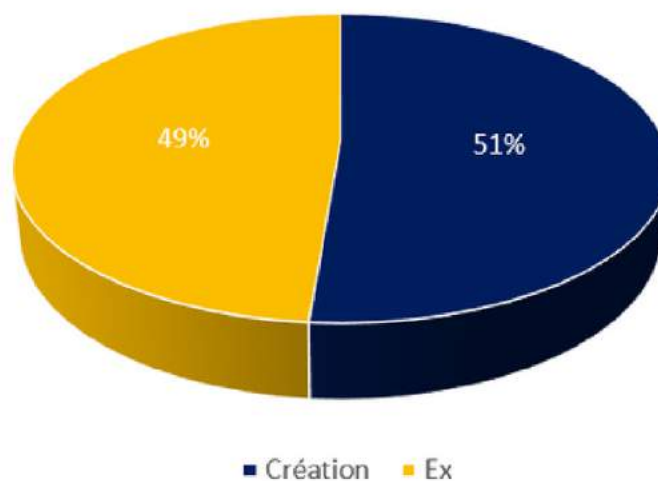
Les visites de suivi sont détaillées dans les tableaux ci-dessous :

a | Nature des projets visités :

Les visites de suivi réalisées suivant la nature du projet, se résument dans le tableau ci-dessous :

Nature	Nombre des visites	%
Création (C)	20	51 %
Extension (EX)	19	49 %
Total	39	100 %

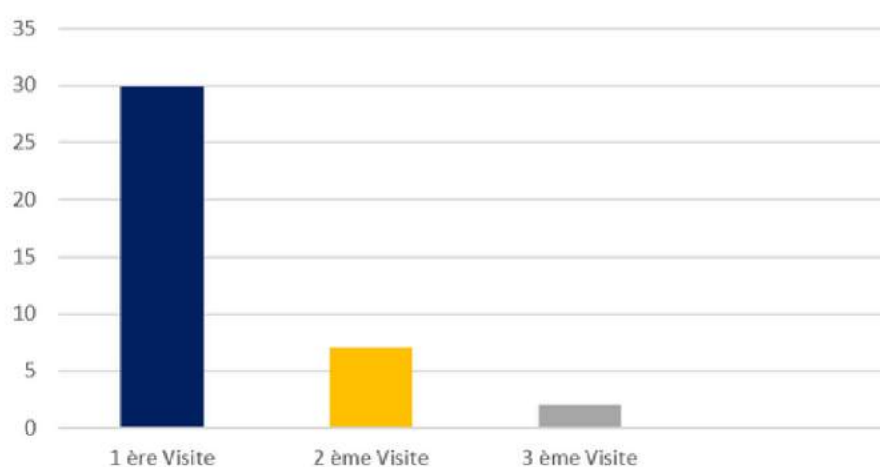
Nature des projets visités Création / Extension



b | La fréquence des visites de suivi par prêt :

fréquence des visites	Nombre des visites	%
1ère Visite	30	77 %
2ème Visite	7	18 %
3ème Visite	2	5 %
Total	39	100 %

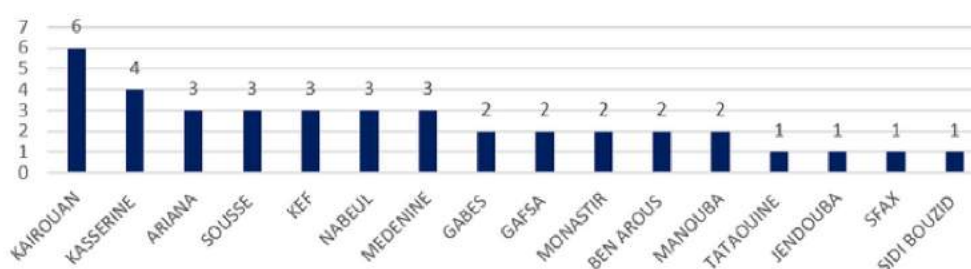
Fréquence des visites des projets



c | Nombre de Visite effectuée par Gouvernorat :

Agence	Kairouan	Kasserine	Ariana	Sousse	Kef	Nabeul	Médénine	Gabes	Gafsa	Monastir	Ben Arous	Manouba	Tataouine	Jendouba	Sfax	Sidi Bouzid	Total
Nombre des visites	6	4	3	3	3	3	3	2	2	2	2	2	1	1	1	1	39

Nombre de visites par gouvernorat



Activité de déblocage des prêts participatifs :

La banque a procédé au cours de l'année 2022 au déblocage de 11 prêts participatifs pour un montant total de 1,005 MDT. Les déblocages des prêts participatifs sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Ressource	En nombre	En montant (DT)
Prêts participatifs INTILAK 2	8	855 000,000
Prêts Participatifs QFF 2	3	150 000 ,000
Total	11	1 005 000,000

Activité d'appel de fonds sur les lignes de crédits et autres fonds mis à la disposition de la banque :

L'activité d'appel des fonds a été limitée en 2022 au Fonds RAIDET et FAR, étant donné que la banque a déjà procédé au tirage de tous les autres fonds mis à sa disposition.

Fonds	Tirage (DT)	Date Tirage
Fonds RAIDET	2 000 000,000	Date demande 30/11/2022 Date Tirage 11/01/2023
FAR	38 046,000	20/05/2022
Total	2 038 046,000	

Activité de Reporting :

Dans le cadre de l'établissement des reportings sollicités par les bailleurs de fonds et par les partenaires financiers, la SDGF a élaborée en 2022, les reporting suivants :

- Deux rapports semestriels sur le Fonds INTILAK 2, l'un relatif au premier semestre 2022 (Etat arrêté au 30/06/2022) et l'autre relatif au deuxième semestre 2022 (Etat au 31/12/2022) ;
- Onze rapports relatifs aux réalisations et aux recouvrements sur les ressources du Fonds de Promotion et de Décentralisation Industrielle « FOPRODI » ;
- Sept rapports relatifs aux réalisations et aux recouvrements sur le fonds Budgétaire « RIICTIC » ;
- Deux rapports sur le Fonds CPG PME GAFSA respectivement en date du 30/06/2022 et en date du 31/12/2022.

Autres activités diverses :

Recouvrement de commissions au profit de la BFPME au titre de l'année 2022 :

La banque a procédé au recouvrement d'un montant de 6 173 433,639 DT relatif aux diverses commissions revenant à la BFPME au titre de l'année 2022 et qui sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

COMMISSIONS FACTURÉES AU TITRE DE L'ANNÉE 2022

Ligne / Fonds	Nature de la Commission	Montant de la Commission TTC (DT)
INTILAK 2	Commission au titre des montants recouverts	120 914,436
BFPME « CPG GAUSA PME »	Commission au titre des crédits débloqués	15 000,473
	Commission au titre des montants recouverts	9 508,033
Tunis Ré (Prime de couverture du risque de change sur les règlements des échéances FOPRODI)	Règlement de la perte nette de change	5 979 001,170
Toutes les Lignes	Agios Crédeurs Nets	25 678,174
FOPRODI	Commission au titre des montants recouverts	22 920,071
RIICTIC	Commission au titre des montants recouverts	411,282
Total		6 173 433,639





| ACTIVITÉ RECouvreMENT

L'année 2022 a enregistré une progression du montant recouvré. En effet, le montant global des recouvrements a augmenté de 23 % par rapport à 2021, et ce, malgré un environnement difficile, il a été enregistré une amélioration de plus de 4 MDT.

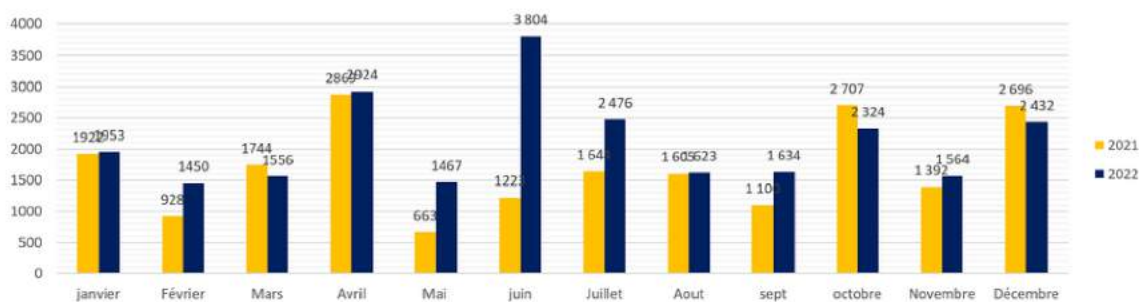
Le volume recouvré de 2022 est 25 207 MDT, contre 20 493 MDT à fin de 2021. ce qui porte le volume cumulé des recouvrements depuis 2007 à 249 543 MDT.

Le taux de recouvrement global est porté à 51,31%.

Recouvrement Mensuel 2022/2021

ENCAISSEMENTS 2022/2021

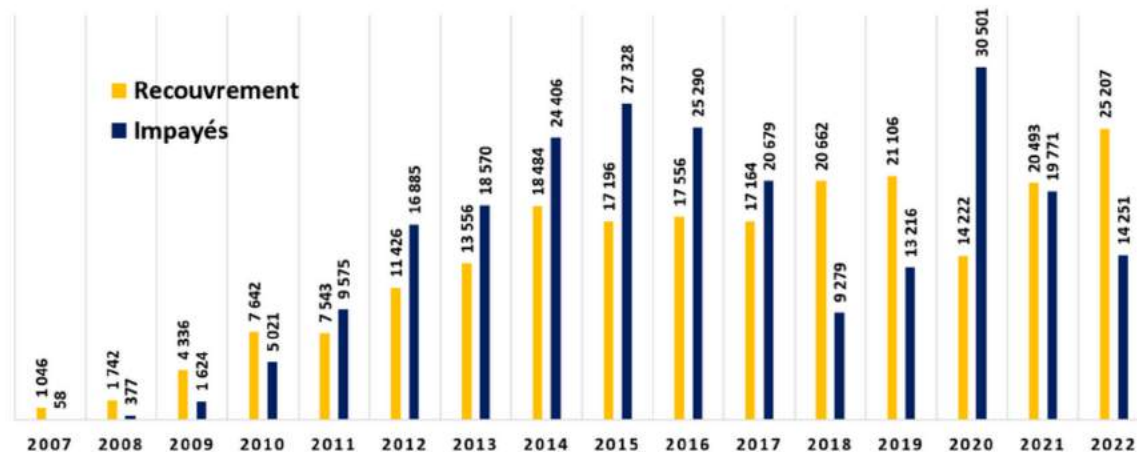
Mois	janvier	Février	Mars	Avril	Mai	juin	Juillet	Aout	Sept	Octobre	Novembre	Décembre	Total
2021	1922	928	1744	2869	663	1223	1 644	1 605	1 100	2 707	1 392	2 696	20493
2022	1953	1450	1556	2924	1467	3 804	2 476	1 623	1 634	2 324	1 564	2 432	25207
Ecart	31	522	-188	55	804	2581	832	18	534	-383	172	264	4714
%	1,59%	44,34	-12,08%	61,35	46,28	67,85	50,61%	1,12%	48,55%	-14,15%	12,36%	-9,79%	23,00%



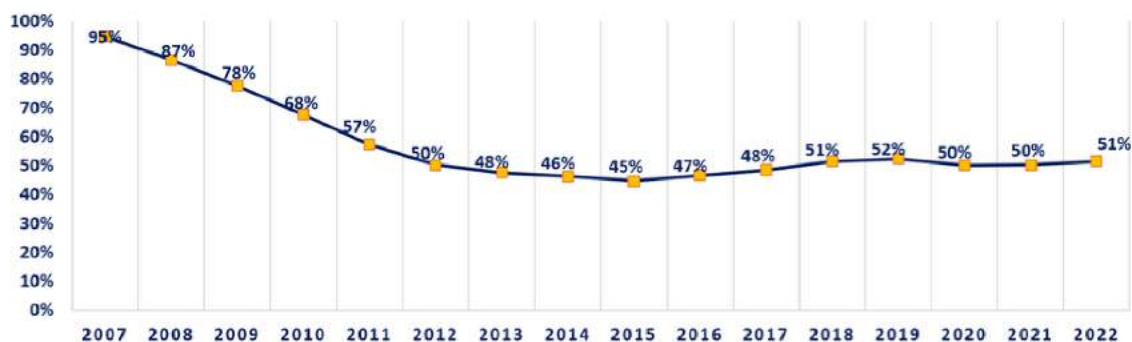
Historique du Recouvrement par Année (2007-2022)

Année	Principal	Intérêts	Commission-IR	Total Recouvrement	FSPME	Recouvrement net	Recouvrement cumulé	Impayés par année	Impayés NIR	Taux de REC
2007	288	658	100	1 046	0	1 046	1 046	58	58	94,75%
2008	864	775	103	1 742	0	1 742	2 788	377	435	86,50%
2009	1 922	2 326	88	4 336	0	4 336	7 124	1 624	2 059	77,58%
2010	4 354	3 172	116	7 642	0	7 642	14 766	5 021	7 080	67,59%
2011	3 897	3 344	302	7 543	0	7 543	22 309	9 575	16 655	57,26%
2012	5 834	4 736	856	11 426	0	11 426	33 735	16 885	33 540	50,14%
2013	6 325	6 076	1 155	13 556	0	13 556	47 291	18 570	52 110	47,58%
2014	9 520	7 082	1 882	18 484	0	18 484	65 775	24 406	76 516	46,23%
2015	9 926	6 164	1 868	17 958	762	17 196	83 733	27 328	103 844	44,64%
2016	19 791	6 584	2 724	29 099	11 543	17 556	112 832	25 290	129 134	46,63%
2017	18 485	6 003	3 601	28 089	10 925	17 164	140 921	20 679	149 813	48,47%
2018	17 108	6 304	4 182	27 594	6 932	20 662	168 515	9 279	159 092	51,44%
2019	13758	4805	2543	21 106	0	21 106	189 621	13 216	172 308	52,39%
2020	9245	3271	1706	14 222		14 222	203 843	30 501	202 809	50,13%
2021	13 320	7 777	3392	20 493		20 493	224 336	19 771	222 580	50,20%
2022	16 384	5 791	3024	25 207		25 207	249 543	14 251	236 831	51,31%
Total	112 072	58 029	19 520	249 543	30 162	219 381		236 831		

Evolution du recouvrement / aux impayés



Evolution du taux du recouvrement par année



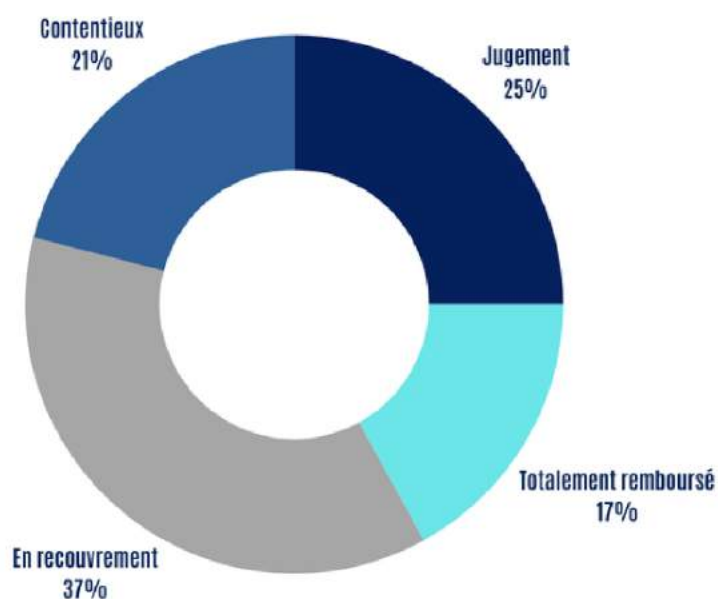
SITUATION DU PORTEFEUILLE EN ACTIVITÉ

Situation Activité	Nombre de Client	%	Montant débloqué	Encours	Reg GLOBAL	IMP Global net IR
en activité	758	58%	273 035 105	66 491 364	187 532 670	86 929 621
en investissement	12	1%	9 117 603	3 387 984	1 995 246	4 557 689
fermé	526	41%	135 880 481	9 497 682	47 094 036	117 804 376
Total général	1296	100%	418 033 190	79 377 029	236 621 952	209 291 686

SITUATION D'ACTIVITÉ DU PORTFEUILLE PAR NIVEAU DE TRAITEMENT DU DOSSIER

Situation	en investissement	en activité	fermé	Total général	%
Totalement Remboursé	0	200	16	216	17%
En Recouvrement	12	407	58	477	37%
Contentieux	0	97	176	273	21%
Jugement	0	54	276	330	25%
Total général	12	758	526	1296	100%

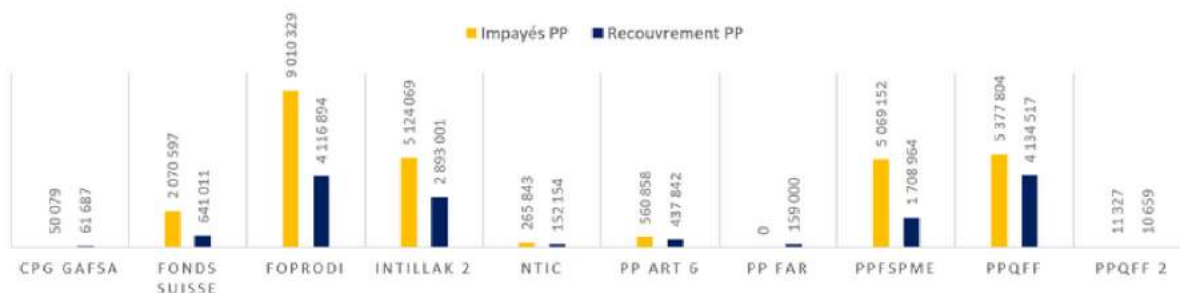
Situation d'activité du portefeuille



ETAT RECAPITULATIF DE LA SITUATION DES PRÊTS PARTICIPATIFS

Fonds	Nombre de Client	Montant débloqué	Encours	IMP G hors IR Global	R GLOBAL	Taux REC
CPG GAFSA	9	802 000	690 313	50 079	61 687	55%
Fonds suisse	106	2 689 000		2 070 597	641 011	24%
FOPRODI	242	13 719 260	4 309 088	9 010 329	4 116 894	31%
Intillak 2	195	25 453 000	17 490 022	5 124 069	2 893 001	36%
NTIC	4	298 900		265 843	152 154	36%
PP art 6	41	5 106 500	4 110 434	560 858	437 842	44%
PP FAR	2	1 017 000	858 000	0	159 000	100%
PPFSPME	98	10 170 000	3 463 782	5 069 152	1 708 964	25%
PPQFF	213	9 446 000		5 377 804	4 134 517	43%
PPQFF 2	9	390 000	382 375	11 327	10 659	48%
Total général	919	69 091 660	31 304 014	27 540 057	14 315 729	34%

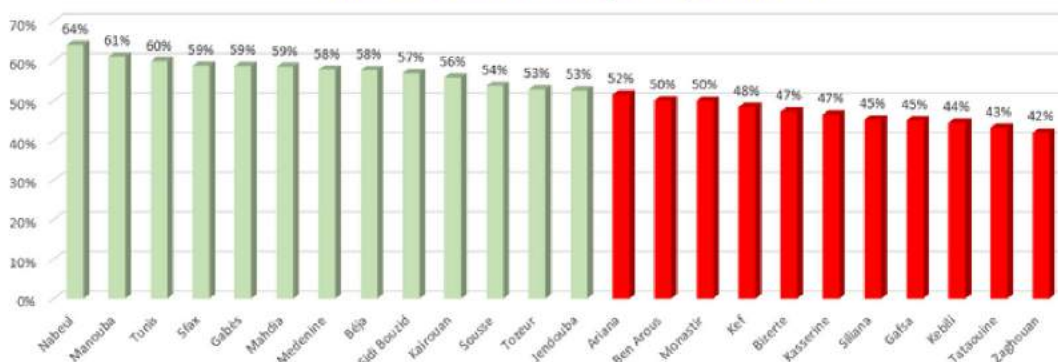
Situation des prêts participatifs



Situation du Recouvrement Régional (CMT)

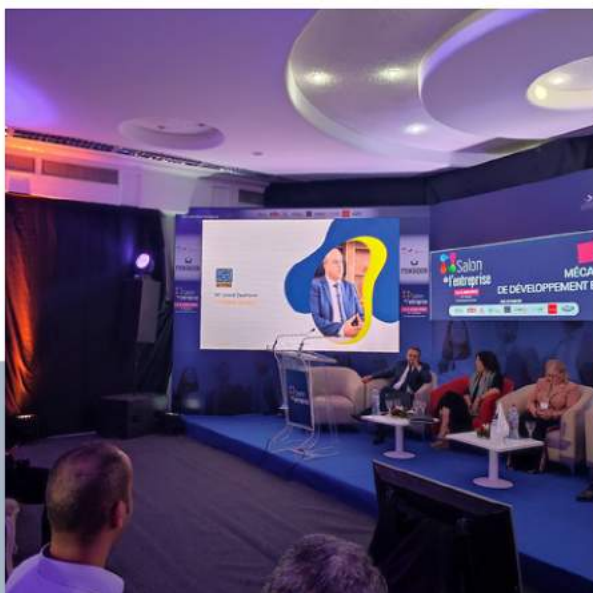
Gouvernorat (CMLT)	Encours	Reg GLOBAL	IMP Global HIR	Taux Re
Nabeul	2 309 569	11 342 403	6 367 120	64%
Manouba	2 763 013	8 309 982	5 307 969	61%
Tunis	2 416 985	15 274 939	10 218 785	60%
Sfax	9 621 447	18 607 909	13 023 602	59%
Gabès	3 190 772	13 043 761	9 164 179	59%
Mahdia	1 945 830	8 783 660	6 215 572	59%
Medenine	3 625 418	5 738 804	4 188 563	58%
Béja	3 234 251	18 920 450	13 892 088	58%
Sidi Bouzid	3 680 308	5 965 418	4 519 787	57%
Kairouan	7 749 617	13 350 368	10 542 142	56%
Sousse	6 745 804	14 192 431	12 220 813	54%
Tozeur	996 563	8 643 756	7 801 952	53%
Jendouba	3 178 906	2 722 257	2 434 633	53%
Ariana	1 924 935	17 763 533	16 689 174	52%
Ben Arous	1 641 962	10 164 136	10 126 317	50%
Monastir	2 662 045	5 509 080	5 506 416	50%
Kef	1 475 368	4 264 258	4 550 658	48%
Bizerte	2 366 592	9 080 777	10 136 707	47%
Kasserine	5 081 442	12 965 952	14 892 510	47%
Siliana	2 780 548	8 850 456	10 732 742	45%
Gafsa	3 296 421	6 260 382	7 658 392	45%
Kebili	378 451	1 551 068	1 940 857	44%
Tataouine	1 581 053	1 059 941	1 393 799	43%
Zaghwan	4 733 819	14 257 764	19 766 904	42%
Total général CMLT	79 381 120	236 623 484	209 291 686	53%

Taux du recouvrement par région sur CMT





| ACTIVITÉ ACTIVITÉ DE L'ASSISTANCE, ÉVALUATION ET DÉVELOPPEMENT



En 2022, la BFPME a poursuivi les actions de renforcement de son engagement au niveau de l'accompagnement de ses futurs promoteurs.

En effet, nous avons organisé une quarantaine de séances de présentation de la BFPME et d'assistance aux porteurs de projets et aux promoteurs de PME en activité.

Et comme à l'accoutumée, la BFPME était présente lors de divers événements tels que :

- Forum d'investissement et de financement de Sousse
- Semaine Mondiale de l'Entrepreneuriat à Sousse
- La Journée du Startupeur Tunisien à Sousse
- Forum Économique de la Francophonie (FEF Djerba 2022)
- Journée de l'Élève Entrepreneur
- 18ème Sommet Bancaire Maghrébin de l'Union des Banques Maghrébines à Alger
- Atelier national du Tunisian Center for Social Entrepreneurship
- Meetup Tour de TamWeeli
- Cérémonie de commémoration du 10ème anniversaire du TAEF
- Évènement Tounès Wijhatouna
- Évènement Helma Tunisie Passion
- Journée d'étude autour de l'énergie renouvelable et l'économie verte - ATCF
- Forum Économique des Tunisiens à l'Étranger
- SIAT 2022
- Tunisia Investment Forum Tunisiens du monde de l'OTE
- Journée d'information AGRIPRENEUR
- Journée portes ouvertes «Entrepreneuriat agricoles entre défis et opportunités »
- Salon de l'Entreprise Le Talon de Cristal
- Forum de l'UAB: L'avenir des petites et moyennes entreprises Vision 2030
- "Le rôle des femmes Arabes dans la réalisation des ODDs"
- Forum Entreprendre en économie créative BA'DER
- Wenercon 2022
- La finance de développement en Tunisie conférence-débat à la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de Nabeul



JOURNÉE DE L'ÉLÈVE ENTREPRENEUR

Dans le cadre de la Semaine Mondiale de l'Entrepreneuriat et en partenariat avec l'incubateur des jeunes, YouthHub Tunisia, la BFPME a organisé un bootcamp d'entrepreneuriat et de design pour 30 enfants âgés entre 9 et 11 ans à l'École Primaire Privée Ennawris - Sbikha- Gouvernorat de Kairouan, le 18 novembre 2022. Cette école privée est une PME financée par notre banque qui s'est notamment distinguée en introduisant des programmes innovants au niveau de la vie culturelle et citoyenne de ses élèves.

Cette action visait à introduire les élèves participants à l'entrepreneuriat et à l'innovation tout en développant leurs compétences interpersonnelles à travers une série d'ateliers ludiques comme pour résoudre ensemble des problèmes de leur ville à travers leurs idées innovantes tels que la pollution, le chômage, la pénurie des produits de base, etc. M. Taher AÏSSAOUI, Second au niveau de l'Agence Régionale de la BFPME à Kairouan, était également présent pour présenter la BFPME en suivant une méthode pédagogiquement accessible aux élèves et partager ses conseils à l'attention de nos « entrepreneurs en herbe ».

FORUM ÉCONOMIQUE DE LA FRANCOPHONIE (FEF DJERBA 2022)

En novembre 2022, la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises a assisté au Forum Économique de la Francophonie (FEF Djerba 2022), afin de nouer des liens de partenariat et saisir des opportunités d'investissement, lors de cet événement incontournable qui a rassemblé des acteurs économiques francophones agissant dans le monde entier.



La BFPME a été marquée par les interventions et les discussions pour le soutien aux PME, essentielles pour le développement économique en Tunisie. En tant qu'institution clé, la BFPME a mis en avant son engagement à faciliter l'accès au financement pour les entrepreneurs, à promouvoir l'innovation et à encourager l'intégration économique régionale, et notamment avec les pays francophones.

Cet événement a offert à la BFPME également une plateforme unique pour renforcer ses relations à travers des rencontres et des échanges fructueux avec les acteurs économiques de la francophonie et promouvoir ses initiatives en faveur du développement des PME. Nous avons notamment pu tenir des rencontres individuelles avec des vis-à-vis haut placés au niveau de la BAD, de la coopération canadienne et de l'AFD.



FORUM DE L'UNION DES BANQUES ARABES (UAB)

La BFPME a pris une part active au Forum de l'Union des Banques Arabes (UAB) intitulé "L'avenir des petites et moyennes entreprises : Vision 2030", qui s'est tenu en février 2022, à Louxor (Égypte).

Cet événement, axé sur les défis et les opportunités pour les PME dans le monde arabe au cours de la prochaine décennie, a permis à la BFPME de partager son expertise et ses programmes sur le soutien financier aux petites et moyennes entreprises en Tunisie.

Notre participation à cet événement panarabe d'envergure nous a ouvert la voie à de nouvelles collaborations avec d'autres institutions financières arabes et internationales, en vue de réaliser la vision 2030 pour les PME.

En discutant des défis et des opportunités futurs, la BFPME a réaffirmé son engagement à accompagner les PME vers un développement durable, en adéquation avec les objectifs de la Vision 2030, tout en renforçant les partenariats et les collaborations interrégionales pour un avenir prospère dans les pays arabes.

Il est à signaler que la BFPME a beaucoup collaboré dans le passé avec l'UAB, avec lequel elle a notamment organisé un événement autour de l'appui de l'entrepreneuriat féminin dans le monde arabe, qui a eu lieu en mars 2022, à Tunis.

TUNISIENS DU MONDE

Plateforme virtuelle des services publics au profit des Tunisiens à l'étranger



Mise en place d'une plateforme virtuelle des services publics au profit des tunisiens résidants à l'étranger : [Tunisiens Du Monde \(tdm.com.tn\)](http://Tunisiens Du Monde (tdm.com.tn))

Pendant cette rencontre hybride (présentielle et virtuelle) organisée par l'Office des Tunisiens à l'Étranger, qui a eu lieu le 15 juin 2022, tous les interlocuteurs publics étaient mobilisés pour répondre aux questions de la diaspora tunisienne, y compris la BFPME qui était représentée par M. Hamdi KSIÂA, Directeur de l'Assistance, de l'Identification et du Développement.

Le forum qui visait de présenter la nouvelle plateforme en ligne au profit des TRE a offert à la BFPME une opportunité précieuse pour exposer et promouvoir ses initiatives en faveur du développement des PME locales. La BFPME a présenté son offre de financement et ses services de soutien aux entrepreneurs, notamment au profit de la diaspora souhaitant investir en Tunisie. A ce niveau, la BFPME a mis en place un numéro WhatsApp à l'attention des TRE (+216.92.536.245).

Nous avons aménagé un stand BFPME au cours de cette manifestation, afin de mieux présenter notre banque.

La BFPME a souligné à cette occasion son engagement à faciliter la création d'entreprises et à encourager l'innovation, tout en contribuant au renforcement des relations économiques entre la Tunisie et sa diaspora à travers le monde.



MÉDIAS

En 2022, la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) a élargi sa présence médiatique en participant activement à plusieurs émissions de radio et de télévision de premier plan.

Ces interventions ont permis à la BFPME de mieux communiquer autour de son actualité et de ses offres de financement auprès d'un public plus large et plus diversifié.





| RAPPORT FINANCIER



RESSOURCES

Total des ressources en hausse de 1% par rapport à 2021

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dépôts de la clientèle	11 600 565	11 314 972	13 041 530	13 873 100	14 072 708	13 211 723
		-2,5%	15,3%	6,4%	1,4%	-6,1%
Intermédiation financière	298 469	2 247 063	312 319	185 195	65 603	66 888
		652,9%	-86,1%	-40,7%	-64,6%	2,0%
Ressources d'emprunts	238 230 791	266 411 628	283 195 199	272 249 056	271 670 337	280 148 920
		11,8%	6,3%	-3,9%	-0,2%	3,1%
Total des ressources	250 129 825	279 973 669	296 549 047	286 307 351	303 656 667	307 352 351
		11,9%	5,9%	-3,5%	6,1%	1,2%

L'analyse de l'évolution des ressources de la Banque montre une tendance à l'augmentation des ressources. En 2022, les ressources globales ont augmenté de 1 %, passant de 303 MD en 2021 à 307 MDT en 2022.

EMPRUNTS ET RESSOURCES SPÉCIALES

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Ressources spéciales d'origine extérieure	167 043 058	176 900 638	172 765 939	155 522 815	145 477 235	125 023 404
		5,9%	-2,3%	-10,0%	-6,5%	-14,1%
Ligne italienne	9 818 419	8 955 076	8 210 287	7 469 635	5 940 084	4 521 383
Ligne espagnole	1 080 865	878 526	687 575	508 011	328 448	228 062
Ligne FOCRED	54 544	36 363	18 181	0	0	0
Ligne JBIC	51 050 626	51 050 626	51 050 626	51 050 626	51 050 626	51 050 626
Ligne Française	3 125 114	2 621 902	2 123 565	1 622 626	1 057 265	849 882
Ligne FADES	49 678 000	47 910 400	33 582 000	27 047 000	23 092 000	12 440 400
Ligne BIRD	7 900 713	6 454 724	5 008 735	3 562 746	2 116 758	670 769
Ligne BAD	5 196 429	4 339 286	3 482 143	2 625 000	1 767 857	910 714
Ligne FADES2	24 839 000	36 831 120	40 858 100	35 837 275	34 349 350	28 612 920
Fonds ETAF "RSE PME Tatouine"	900 000	2 650 000	2 606 423	1 858 023	1 858 023	1 858 023
Fonds CPG Gafsa	1 235 250	2 470 375	2 421 151	2 421 151	2 415 890	2 387 132
Fonds QFF Reliquat Subvention	12 164 098	12 162 240	6 977 153	6 230 722	6 203 493	6 203 493
Fonds ETAF "RSE PME Kebili"	0	540 000	540 000	90 000	90 000	90 000
Ligne QFFT	0	0	15 200 000	15 200 000	15 207 441	15 200 000
Ressources spéciales d'origine budgétaire	66 784 032	82 307 954	98 454 368	101 915 057	104 119 385	126 173 307
		23,2%	19,6%	3,5%	2,2%	21,2%
FOPRODI	13 023 793	12 858 786	12 714 131	12 381 416	12 027 320	11 556 436
RITI	304 894	300 157	299 406	297 319	238 077	226 700
Fonds INTILAK II	11 623 613	16 299 175	25 426 582	29 993 223	34 479 587	34 412 377
Fonds de soutien des PME PDFP	39 784 055	47 626 909	53 717 718	52 939 119	47 805 691	47 764 906
Fonds BADER	2 047 677	5 222 927	5 209 505	5 211 310	5 212 249	5 222 771
Fonds FAR	0	0	1 087 026	1 092 670	3 339 461	3 273 117
Fonds FAR Prêts Participatifs	0	0	0	0	1 017 000	1 017 000
Emprunt contracté auprès de la TGT	0	0	0	0	0	22 700 000
Dettes attachées aux ressources spéciales	4 403 701	7 096 514	9 841 262	14 811 183	22 073 719	28 952 210
D'origine extérieure (intérêts courus)	651 781	661 620	819 293	1 441 327	1 448 582	3 119 812
D'origine budgétaire (intérêts courus)	3 751 920	6 434 894	9 021 969	13 369 856	20 625 137	25 832 398
		71,5%	40,2%	48,2%	54,3%	25,2%
Total	238 230 791	266 305 106	281 061 569	272 249 055	271 670 339	280 148 921
		11,8%	5,5%	-3,1%	-0,2%	3,1%

EMPLOIS

Une augmentation des concours bruts à l'économie de 3%, contre une moyenne de 6% au cours des 5 dernières années.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2022*
Concours brut à l'économie	341 679 557	370 549 882	396 029 538	423 329 957	445 423 151	459 010 530	
Var %		8%	7%	7%	5%	3%	
Créances brutes sur la clientèle	339 104 919	367 966 132	393 467 820	420 774 699	442 874 353	456 461 732	432 078 518
Var %		9%	7%	7%	5%	3%	-2%
Portefeuille titres brut	2 574 638	2 583 750	2 561 718	2 555 258	2 548 798	2 548 798	
Var %		0%	-1%	0%	0%	0%	
Provisions et agios réservés	-138 291 973	-152 035 909	-165 129 517	-189 725 648	-205 028 613	-225 131 166	
Provisions / créances	-78 014 032	-79 878 579	-77 895 825	-87 018 152	-86 850 022	-92 919 929	-80 437 965
Var %		2%	-2%	12%	0%	7%	-7%
Provisions / titres	-1 040 802	-1 049 914	-1 092 599	-1 238 734	-995 397	-1 075 572	
Var %		1%	4%	13%	-20%	8%	
Agios réservés	-59 237 139	-71 107 416	-86 141 093	-101 468 762	-117 183 194	-131 135 665	-119 234 416
Var %		20%	21%	18%	15%	12%	2%
Concours nets à l'économie	203 387 584	218 513 973	230 900 021	233 604 309	240 394 538	233 879 364	
Var %		7%	6%	1%	3%	-3%	

* Avec Radiation

Malgré le ralentissement de l'activité économique, l'encours brut des crédits a continué à augmenter. Cette hausse s'explique en partie par la mise en œuvre des mesures de soutien en faveur des PME décidées par les autorités. Les concours bruts à l'économie ont progressé de 13,5 MD, soit une augmentation de 3 %, atteignant 459 MDT à la fin de l'année 2022, contre 445 MDT à la fin de l'exercice 2021 sans radiation.

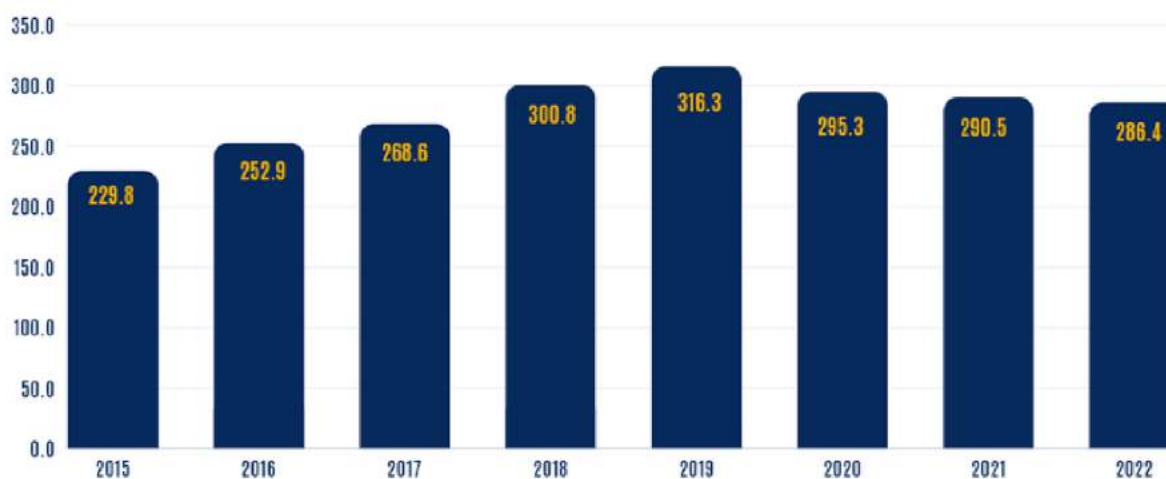
En revanche, ils ont diminué de 10,7 MD, soit une diminution de 5 %, atteignant 434 MDT à la fin de l'année 2022, contre 445 MDT à la fin de l'exercice 2021 avec radiation. Le portefeuille de titres a stagné, se maintenant au niveau de 2,5 MDT.

Compte tenu des provisions et des agios réservés pour couvrir la dépréciation de ces emplois, l'encours net des concours à l'économie s'est établi à 233,9 MD à la fin de l'année 2022, contre 240,4 MD l'année précédente, soit une diminution de 6,5 MDT ou 3%.

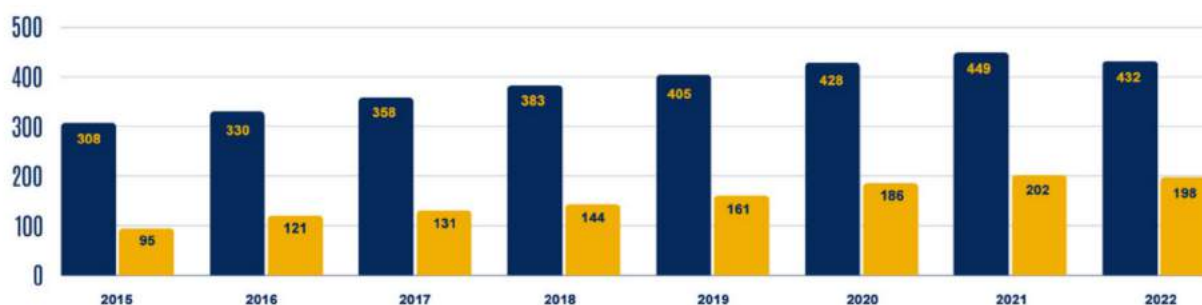
L'exercice 2022, a été marqué par les faits suivants :

Les engagements de la Banque avant radiation totalisent au 31 Décembre 2022 la somme de 461,5 MDT (dont 4,9 MDT hors bilan) contre 449,6 MDT (dont 6,7 MDT hors bilan) pour la même période en 2021 enregistrant ainsi une progression de 2,6%. Cependant, les engagements de la banque post radiation totalisent au 31/12/2022 la somme de 437,1 MDT (dont 4,9 MDT hors bilan).

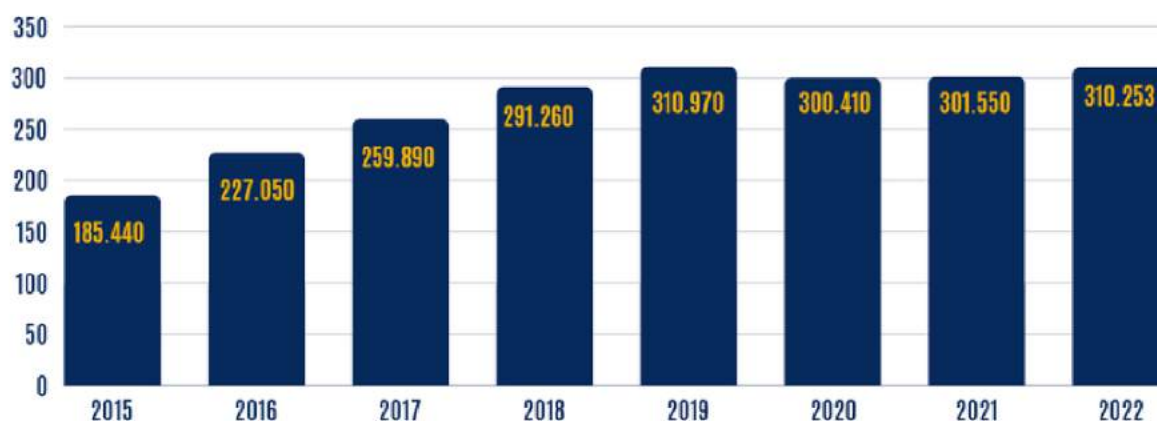
Evolution du Total Actifs (en MDT)



Provisions et agios réservés/Créances à la clientèle (en MDT)



Evolution du total Passifs (en MDT)



Dans un contexte économique assez difficile, la banque est parvenue à enregistrer un PNB de 8.9 MDT, en évolution de 1.5 MDT par rapport à son niveau en fin 2021. Cette variation est expliquée par la progression des produits d'exploitation entre une stagnation des charges d'exploitation aux alentours de 3 MDT.

Evolution des produits et charges d'exploitation / PNB (en MDT)



Evolution de la liquidité et équivalent de la liquidité (en MDT)



CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres ont connu une tendance baissière depuis l'exercice 2019 pour atteindre - 23,7 MDT en 2022 en diminution de 115 % par rapport à leur niveau atteint à fin 2021.



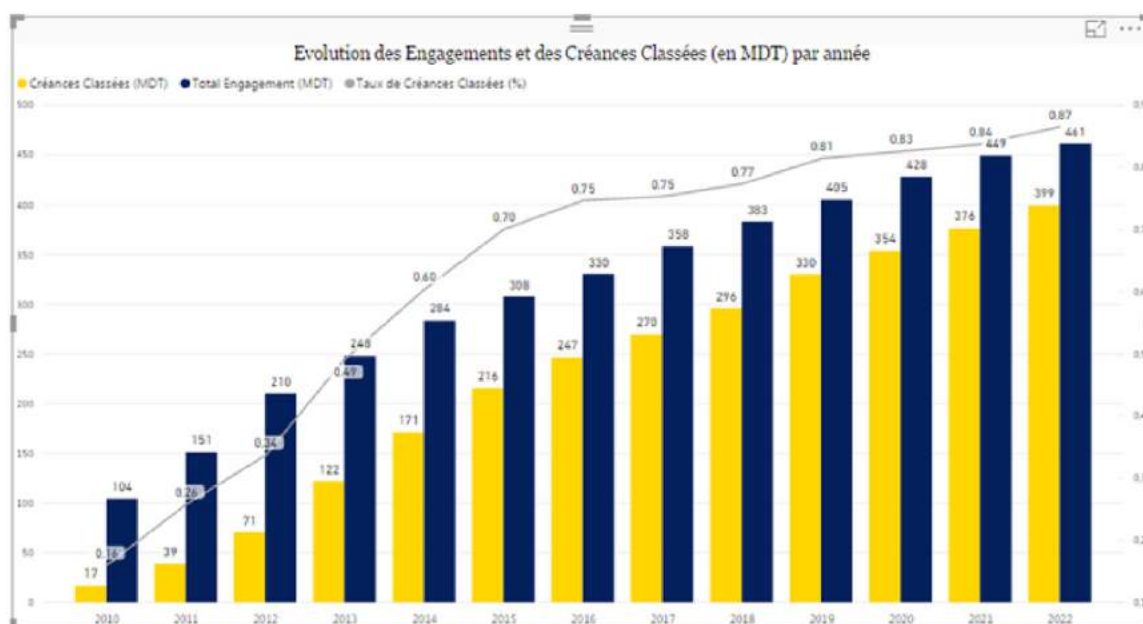
QUALITÉ DE L'ACTIF

Un taux de créances classées avant radiation de 86,54%, contre 83,52 % en 2021.

Au 31/12/2022 les engagements de la banque totalisent 461.5 MDT dont 4.9 MDT d'engagements hors Bilan. Les créances classées avant radiation ont atteint 399.3 MDT portant le taux des créances accrochées global à 86.54%, contre respectivement, 375.4 MDT et un taux de 83.52% en 2021.

Si on considère uniquement les crédits d'investissements, c'est-à-dire les engagements nets des prêts participatifs et autres dotations et fonds gérés par la banque, ceux-ci s'élèvent à 398.8 MDT et concernent 1113 relations.

Cependant, l'opération de la radiation a ramené le taux de créances classées à 85,79% pour un engagement de 376.9 MDT.





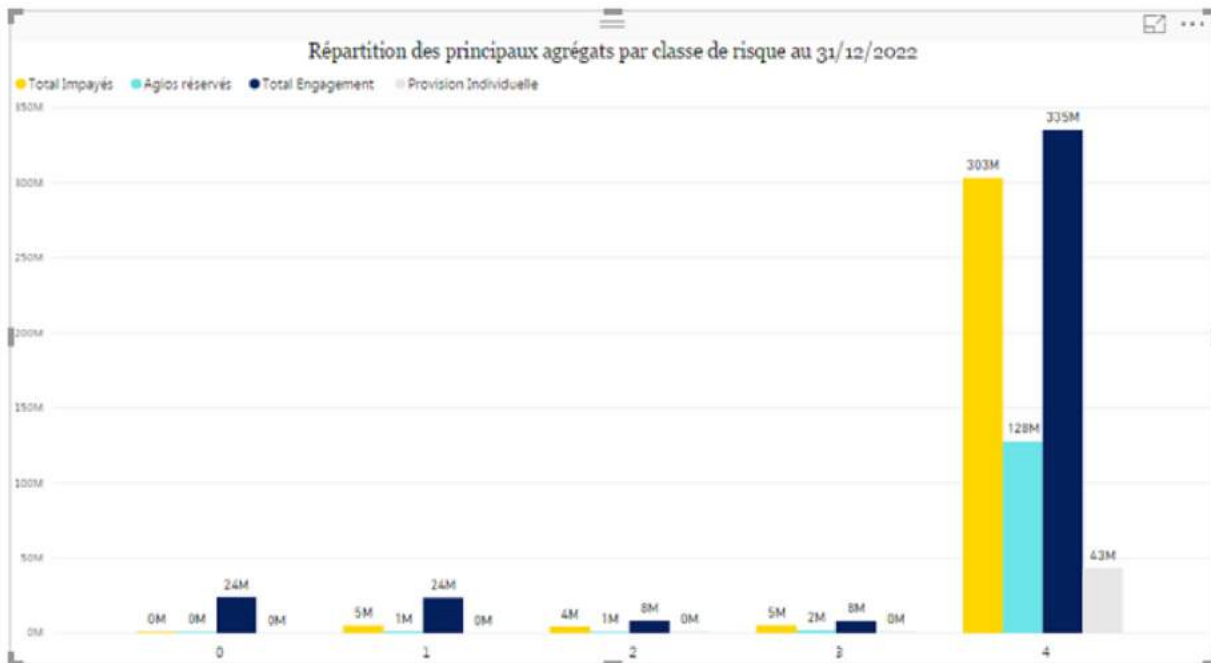
La répartition du total engagement avant radiation de ces mêmes crédits selon la classe de Risque à fin 2022 est présentée dans le tableau suivant :

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B1	B2	B3	B4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Principal à échoir, sur ressources ordinaires	2 590 970	1 293 405	254 759	1 208 759	969 004	6 316 898
Principal à échoir, sur ressources spéciales	28 320 735	21 504 823	5 252 398	2 671 309	4 298 756	100 736 829
Impayés en principal	13 506	3 949 615	3 847 060	3 433 106	185 659 513	196 902 799
Impayés en intérêts	3 381	1 036 030	725 583	1 688 142	148 921 588	152 374 725
Impayés en commissions d'engagement	750	23 858	678	21 851	114 949	162 086
Intérêts et CE courus et non échus	10 517	19 233	7 033	2 087	64 004	102 874
ENGAGEMENTS BILANIELS	30 939 859	27 826 964	10 087 511	9 025 254	378 716 622	456 596 210
ENGAGEMENTS HORS BILAN	2 930 832	4 269 32	76 280	194 557	1 272 047	4 900 649
TOTAL ENGAGEMENTS	33 870 692	28 253 897	10 163 791	9 219 811	379 988 669	461 496 859
Agios réservés	(3 424)	(1 036 716)	(696 938)	(1 691 199)	(127 707 389)	(131 135 665)
Provisions sur engagements bilantiels douteux	0	0	(219 282)	(489 595)	(46 946 885)	(47 655 762)
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	0	0	0	0	0	0
Provisions Additionnelles					(40 885 913)	(40 885 913)
TOTAL DE LA COUVERTURE	(3 424)	(1 036 716)	(916 219)	(2 180 794)	(215 540 187)	(219 677 341)
ENGAGEMENTS NETS	33 867 268	27 217 181	9 466 853	7 528 612	252 281 280	241 819 519
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			2,20%	2,00%	82,34%	
				86,54%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			9,01%	23,65%	56,72%	
				55,01%		

La répartition du total engagement après radiation de ces mêmes crédits selon la classe de Risque à fin 2022 est présentée dans le tableau suivant :

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B1	B2	B3	B4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Principal à échoir, sur ressources ordinaires	2 590 970	1 293 405	254 759	1 208 759	969 004	6 316 898
Principal à échoir, sur ressources spéciales	28 370 735	21 504 823	5 252 398	2 671 309	42 987 564	100 736 829
Impayés en principal	13 506	3 949 615	3 847 060	3 433 106	173 177 548	184 420 835
Impayés en intérêts	3 381	1 036 030	725 583	1 688 142	137 020 341	140 473 477
Impayés en commissions d'engagement	750	23 858	678	21 851	113 890	161 026
Intérêts et CE courus et non échus	10 517	19 233	7 033	2 087	64 004	102 874
ENGAGEMENTS BILANIELS	30 939 859	27 826 964	10 087 511	9 025 254	354 332 350	432 211 939
ENGAGEMENTS HORS BILAN	2 930 832	426 832	76 280	194 557	1 272 047	4 900 649
TOTAL ENGAGEMENTS	33 870 692	28 253 897	10 163 791	9 219 811	355 604 397	437 112 587
Agios réservés	(3 424)	(1 036 716)	(686 938)	(1 691 199)	(115 805 251)	(119 233 527)
Provisions sur engagements bilatéraux douteux	0	0	(219 282)	(489 595)	(41 312 280)	(42 021 157)
Provisions sur engagements extra-bilatéraux douteux	0	0	0	0	0	0
Provisions Additionnelles					(34 038 554)	(34 038 554)
TOTAL DE LA COUVERTURE	(3 424)	(1 036 716)	(916 219)	(2 180 794)	(191 156 085)	(195 293 238)
ENGAGEMENTS NETS	33 867 268	27 217 181	9 466 853	7 528 612	239 799 146	241 819 349
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			2,33%	2,11%	81,35%	
				85,79%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			9,01%	23,65%	53,76%	
				52,08%		





Au 31/12/2022, les engagements inscrits dans la classe 4 représentent la proportion la plus importante soit 84% du total engagement de la banque en CMLT toutes classes confondues. Les impayés de la classe 4 représentent plus de 95.53% des engagements qui y sont répertoriés. Quant aux provisions constatées dans cette même catégorie elles sont estimées à 43.3 MDT contre 47.6 MDT de provision individuelle globale. *

Enfin les engagements des relations en activité et en recouvrement à l'amiable représentent 23.7 MDT pour les projets classés 0 et 23.5 MDT pour ceux classés 1. Parmi ces relations, nous distinguons celles qui sont classées mécaniquement 0 et 1 durant les 3 dernières années et qui peuvent être considérées comme des « clients solvables » sont estimés à 121 relations avec un total engagement de l'ordre de 21.2 MDT soit 4.6% du total portefeuille crédits de la Banque.

Le total des engagements classés selon la situation des créances (en contentieux et celles au recouvrement) s'élève à 398.8 MDT, dont 50.25% sont en procédure de recouvrement et 49.75% en contentieux. La provision constituée pour ces engagements totalise 43.9 MDT dont 55.55% est allouée aux créances en contentieux, et 44.45% aux créances en procédure de recouvrement.

* Les provisions individuelles après radiation sont de l'ordre de 42 MDT.

PROVISIONS ET COUVERTURE DES RISQUES

Migration des classes par secteur

Le montant des créances non classés en 2021 et devenant classées en 2022 a atteint 13.35 MDTT, soit un taux de migration de l'ordre de 19.08% (de 2021 à 2022) calculé selon la formule suivante:

Taux de migration (2021-2022) = Total Engagement des relations classées en 2022 / Total des engagements non classés en 2021.

Les taux de migration des différents secteurs financés par la banque se présentent comme suit :

Secteur d'activité	Engagements non classés en 2021	Nombre de relation	Engagements nouvellement classés en 2022	Nombre de relation	Taux de migration
Agriculture	03.182	28	0.702	2	22,07%
Autres Industries	29.484	171	03.998	26	13,56%
Autres services	11.391	113	02.463	19	21,62%
Industries agroalimentaires	14.911	95	04.388	20	29,43%
Industries mécaniques et électriques	05.906	35	0.486	4	8,23%
Industries pharmaceutiques	01.915	4	01.247	2	65,11%
BTP	0.	0	0.	0.	0,00%
Oléifacteurs	01.300	4	-	-	0,00%
Santé	01.794	3	-	-	0,00%
Télécom et TIC	0.87	6	0.66	2	75,41%
Total	69.971	459	13.350	75	19,08%

Les provisions additionnelles de la banque ont connu une progression accélérée durant les onze dernières années, passant de 1.8 MDT en 2012 à 40,88 MDT au 31/12/2022. *

LES AGIOS RÉSERVÉS ET LES PROVISIONS

Rappelons que la constitution des agios réservés a pour objectif de dégager des résultats réels sans produits fictifs. Parallèlement, les provisions ont un objectif prudentiel et permettent de se prémunir contre tout risque de non-paiement des créances.

Les provisions individuelles de la banque ont augmenté de manière significative durant les dernières années, passant de 1.4 MDT en 2010 à 47.66 MDT au 31/12/2022.

Cette évolution est due essentiellement à une migration accrue durant cette période des classes 0 et 1 vers les classes 2,3 et 4 jusqu'à 2022

* Les provisions additionnelles après radiation sont de l'ordre de 34 MDT.

Au cours de 2021, des relations non classées et devenues classées en 2022 sont de l'ordre de 75 relations. Elles représentent un total engagement de 13.35 MDT qui a nécessité la constitution de 0.35 MDT de provisions individuelles.

PROVISIONS ADDITIONNELLES

Les provisions additionnelles de la banque ont connu une progression accélérée durant les onze dernières années, passant de 1.8 MDT en 2012 à 40.88 MDT en 2022, contre 37 MDT en 2021. Cette évolution s'explique par la longueur des séjours des créances dans la classe 4.

PROVISIONS COLLECTIVES

En application de circulaire de la BCT n° 2021-01 telle que modifiée par la circulaire n° 2022-02 du 04 mars 2022, elle-même modifiée par la circulaire n° 2023-02 du 24 février 2023, relative à la division, la couverture des risques et le suivi des engagements. La banque a constitué des provisions collectives de 4.378 MDT en 2022, contre 2.238 MDT en 2021, soit une provision supplémentaire de 2.139 MDT, pour couvrir les risques latents sur les créances de classe 0 et 1.

Cette variation importante est expliquée par le fait que, pour le calcul de la provision collective au 31/12/2021, la banque a retenu des taux de provisionnement inférieurs à ceux exigés par la BCT, soit 12.91% pour le secteur « Autres industries », et 11.64% pour le secteur « Industries Agroalimentaire », et ce, après autorisation préalable de la BCT.

Secteur	TMMgi	Delta	TPMgi	Total Eng 0 & 1	Provision Collective
Agence de location de voitures	0,00%	7,50%	35,00%	0	0
Agriculture	20,19%	6,00%	35,00%	02.096	0.192
Autres Industries	28,03%	4,00%	35,00%	23.537	02.638
Autres services	23,52%	3,25%	35,00%	05.428	0.509
BTP	0,00%	5,00%	35,00%	0	0
Industries agroalimentaires	20,05%	2,25%	35,00%	09.326	0.728
Industries mécaniques et électriques	25,92%	4,50%	35,00%	01.979	0.211
Industries pharmaceutiques	5,73%	1,00%	35,00%	0.668	0.16
Oléifacteurs	14,88%	2,25%	35,00%	01.300	0.78
Santé	0,00%	1,00%	35,00%	01.542	0.5
Télécom et TIC	15,12%	1,00%	35,00%	0.21	0.1
Total					04.378

LA COUVERTURE DES RISQUES

Evolution de la Couverture des Risques par les provisions & agios réservés

Année	Créances Classées (MDT)	Provisions (MDT) *	Dotations aux Provisions (MDT)*	Taux de Provisionnement	Agios Réservés	Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés	Garanties admises sur actifs classés	Taux de couverture	Créances Classées non couvertes	Ratio de Non Couverture
2010	16,7	1,4		8,38%	1,28	16,05%	13,651	81,74%	3,0	18,26%
2011	38,9	4,0	2,6	10,28%	4,73	22,44%	29,549	75,96%	9,4	24,04%
2012	70,8	11,8	7,8	16,67%	9,13	29,56%	47,416	66,97%	23,4	33,03%
2013	121,9	25,4	13,6	20,84%	16,32	34,23%	77,862	63,87%	44,0	36,13%
2014	171,2	45,3	19,9	26,46%	25,80	41,53%	103,353	60,37%	67,8	39,63%
2015	215,5	57,2	11,9	26,54%	38,24	44,29%	121,72	56,48%	93,8	43,52%
2016	246,6	71,1	13,9	28,83%	49,41	48,87%	130,35	52,86%	116,3	47,14%
2017	269,6	72,0	0,9	26,71%	59,24	48,68%	158,414	58,76%	111,2	41,24%
2018	296,1	72,9	0,9	24,61%	71,11	48,63%	177,022	59,78%	119,1	40,22%
2019	329,8	75,2	29,9	22,80%	86,14	48,92%	199,612	60,53%	130,2	39,47%
2020	353,6	84,4	9,2	23,87%	101,47	52,57%	202,621	57,30%	151,0	42,70%
2021	375,5	84,6	0,2	22,53%	117,21	53,75%	200,055	53,28%	175,4	46,72%
2022	399,372	88,5	3,9	22,17%	131,16	55,01%	218,127	54,62%	181,2	45,38%

En comparant le taux de couverture des actifs classés par les provisions des 10 dernières années, il est constaté une hausse de ce taux passant de 34.23% en 2013 à 48.87% en 2016 pour atteindre 55.01% à fin 2022.

Au 31/12/2022, les engagements classés de 399.37 MDT sont couverts à hauteur de 218.29 MDT par des garanties hypothécaires, garantie SOTUGAR, garantie de l'Etat, les garanties sur fonds gérés et les actifs financiers, soit un taux de couverture de 54.66%. Ainsi des engagements de 181.09 MDT, soit 45.34% des actifs classés ne sont, actuellement, pas couverts par des garanties.

Il est à souligner que cette augmentation de taux de couverture est due essentiellement aux opérations de refinancements faites sur le fonds FSPME depuis 2016 et à une meilleure couverture des nouveaux actifs financés ces dernières années.





SOLVABILITÉ

Des ratios dans le rouge : Un total des fonds propres nets de -26.6 MDT

FONDS PROPRES NETS

Les fonds propres nets de la banque ont atteint au 31/12/2022 un montant de -26.6 MDT au sens de l'article 3 de la circulaire 06-2018 relative aux normes d'adéquation des fonds propres.

RATIO DE SOLVABILITÉ ET RATIO TIER 1

Les établissements assujettis doivent respecter en permanence :

- Un ratio de solvabilité qui ne peut pas être inférieur à 10 %, calculé par le rapport entre les fonds propres nets et les actifs pondérés par les risques définis par l'article 10 de la circulaire n°06-2018 ;
- Un ratio Tier I qui ne peut pas être inférieur à 7 %, calculé par le rapport entre les fonds propres nets de base et les actifs pondérés par les risques.

Les ratios de la banque à fin décembre 2022 sont :

RUBRIQUES	MONTANTS
L - Fonds propres nets	-26 628
E- Risques encourus	109 108
F- 300% des dépassements enregistrés par rapport aux normes prévues au niveau des articles 50,51 et 52 de la circulaire N° 06-2018	779 795.23
M- Ratio de couverture des risques $[(L/(E+F)) * 100]$	-2,99%
M- Ratio tier 1 $[(LH/ (E+F)) * 100]$	-2,99%

RÉSULTATS

Bilan

Arrêté au 31 Décembre 2022
(Unité en DT)

ACTIF	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Caisse et Avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	VI-A-1	158 560	58 781
Créances sur les Etablissements Bancaires	VI-A-2	29 775 197	24 907 314
Créances sur la Clientèle	VI-A-3	232 406 137	238 841 136
Concours à la clientèle		134 712 623	139 217 686
Crédits sur ressources spéciales		297 365 895	303 656 667
Provisions et agios réservés		-199 672 381	-204 033 217
Portefeuille d'investissement	VI-A-4	1 638 035	1 553 401
Valeurs Immobilisées	VI-A-5	368 594	646 097
Immobilisations corporelles		3 418 320	3 309 328
Amortissements immobilisations corporelles		-3 050 831	-2 669 107
Immobilisations incorporelles		467 286	467 286
Amortissements immobilisations incorporelles		-466 182	-461 410
Autres Actifs	VI-A-6	22 113 959	24 532 879
Comptes d'attente & de régularisation (A)		15 410 460	18 268 390
Autres (A)		6 703 499	6 264 489
TOTAL ACTIF		286 460 481	290 539 608
PASSIF			
Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires et Financiers	VI-A-7	66 888	65 603
Dépôts et Avoirs de la Clientèle	VI-A-8	13 211 723	14 072 708
Emprunts et Ressources Spéciales	VI-A-9	280 148 920	271 670 337
Autres Passifs	VI-A-10	16 826 307	15 737 335
Provisions pour passifs et charges		950 483	699 304
Compte d'attente & de régularisation (P)		11 751 343	11 074 983
Autres (P)		4 124 481	3 963 048
TOTAL PASSIF		310 253 838	301 545 983
CAPITAUX PROPRES			
Capital		100 000 000	100 000 000
Réserves		95 904	95 904
Autres Capitaux Propres		2 834 145	2 834 145
Résultats Reportés		-113 936 424	-108 058 620
Résultat de l'Exercice		-12 786 982	-5 877 804
TOTAL CAPITAUX PROPRES VI-A-11		-23 793 357	-11 006 374
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		286 460 481	290 539 608

Etat des engagements hors bilan

Arrêté au 31 Décembre 2022

(Unité en DT)

ENGAGEMENTS DONNES		31/12/2022	31/12/2021
HB 4 - Engagements de financement donnés	VII-B-1	4 900 649	6 787 136
HB 4a - Crédits notifiés, engagés et non utilisés		4 556 649	6 547 636
HB 4b - Lettres d'engagements en couverture de CREDOC		344 000	239 500
HB 5 - Engagements sur titres	VII-B-2	698 798	698 798
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		5 599 446	7 485 934
ENGAGEMENT RECUS			
HB 6 - Engagements de financement reçus	VII-B-3	2 500 000	2 500 000
HB 7 - Garanties reçues		184 049 956	186 232 165
HB 7a - Garanties reçues de l'Etat		11 845 374	11 877 211
HB 7b - Garanties reçues des entreprises d'assurance		92 354 639	95 096 189
HB 7c - Garanties reçues de la clientèle		79 849 943	79 258 765
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		186 549 956	188 732 165



Etat de résultat

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

(Unité en DT)

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et revenus assimilés	VI-C-1	11 314 160	9 402 437
Opérations avec les établissements bancaires & financiers		1 823 873	2 353 547
Opérations avec la clientèle		9 490 287	7 048 891
Commissions (en produits)	VI-C-2	855 462	1 161 633
Revenus du portefeuille d'investissement	VI-C-3	733	397
Total Produits d'exploitation Bancaire		12 170 355	10 564 468
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts encourus et charges assimilées	VI-C-4	-2 375 376	-2 057 104
Commissions encourues	VI-C-5	-905 998	-1 064 310
Total Charges d'exploitation Bancaire		-3 281 373	-3 121 415
PRODUIT NET BANCAIRE		8 888 982	7 443 053
Dotations aux Provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	VI-C-6	-6 466 387	401 018
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-80 175	243 337
Autres produits d'exploitation	VI-C-7	561 619	466 350
Frais de personnel	VI-C-8	-12 218 442	-10 950 090
Charges générales d'exploitation	VI-C-9	-2 979 055	-3 071 271
Dotations aux amortissements et aux Provisions sur immobilisations		-386 496	-394 746
RESULTAT D'EXPLOITATION		-12 679 955	-5 862 348
Solde en gain \ perte provenant des Autres éléments ordinaires	VI-C-10	-82 295	16 290
RESULTAT AVANT IMPOT		-12 762 250	-5 846 058
Impôt sur les bénéfices		-24 733	-21 446
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-12 786 982	-5 867 504
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires		0	-10 300
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-12 786 982	-5 877 804



| RESSOURCES HUMAINES DE LA BANQUE

Evolution de l'effectif :

En 2022, l'effectif de la BFPME a légèrement progressé pour totaliser 126 employés contre 124 en 2021. Cette variation s'explique par le départ de 02 employés pour divers motifs. Parallèlement, 04 employés ont pris leurs fonctions à la BFPME (03 cadres de la BFT et le recrutement d'un cadre par voie de détachement).

STRUCTURE DU PERSONNEL PAR POSITION

Libellés	2022
Personnel permanent	109
Personnel détaché	9
Personnel mise en disponibilité	1
Personnel détaché auprès de la Banque	6
Parainage IFID	1
Effectif Total	126

STRUCTURE DU PERSONNEL PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

Catégorie Professionnelle	2022
Personnel d'exécution	
(Agent de Bureau à Secrétaire Principal)	6
Personnel d'encadrement	
(Chef de Section à Rédacteur)	8
Cadres	
(Rédacteur principal à Chef de Service Principal)	11
Cadres Supérieurs	
(Fondé de Pouvoirs à Directeur)	101
Effectif Total	126

STRUCTURE DU PERSONNEL PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE ET POSITION

Collège	Personnel permanent	Personnel détaché	Personnel mis en disponibilité	Personnel de la Banque en détachement	Parainage IFID
Personnel d'exécution					
(Agent de Bureau à Secrétaire Principal)	6				
Personnel d'encadrement					
(Chef de Section à Rédacteur)	7	1			
Cadres					
(Rédacteur principal à Chef de Service Principal)	6	3		1	1
Cadres Supérieurs					
(Fondé de Pouvoirs à Directeur)	90	5	1	5	
Effectif Total	109	9	1	6	1

Formation :

Dans le cadre du développement des compétences, la banque a organisé différentes actions de formation interne touchant un effectif de 75 employés. Ces actions s'articulent autour de différents domaines notamment : la Loi de Finances, le blanchiment d'argent, ...

En ce qui concerne les séminaires inter-entreprises, le nombre de participants s'est élevé à 27 employés. En 2022, la BFPME a poursuivi ses efforts de coopération et d'ouverture sur l'environnement universitaire et professionnel par l'accueil de 16 stagiaires au sein de ses différentes structures.





 34, Rue Hédi Karray Centre Urbain Nord
El Menzah IV - 1004 - Tunis

 Email: contact@bfpme.com.tn
 Tél: +216 70 102 200
 Whatsapp: +216 92 536 245
 Fax: +216 71 716 800

Osez Entreprendre !

Suivez-nous sur

